



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9104^e séance

Vendredi 29 juillet 2022, à 10 heures
New York

Président : M. Costa Filho /M. de Almeida Filho (Brésil)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Kimani
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Syed
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Expression de gratitude à la Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je voudrais dire un mot concernant la fin du mandat de notre éminente et chère collègue, l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason. J'ai été informé qu'il s'agissait de sa dernière séance au Conseil de sécurité.

Je suis certain de parler au nom de nous tous autour de cette table en exprimant ma gratitude à l'Ambassadrice Byrne Nason pour la précieuse coopération et la relation inestimable nouée avec nous tous ici à l'ONU. Ce fut un honneur, tout particulièrement au Conseil de sécurité, de travailler côte à côte avec elle pour promouvoir la paix et la sécurité et pour défendre notre foi partagée dans la Charte des Nations Unies.

Sous la direction compétente de l'Ambassadrice Byrne Nason, l'Irlande a défendu avec brio les valeurs fondamentales d'empathie, de partenariat et d'indépendance ici au Conseil de sécurité et a régulièrement joué un important rôle de médiateur pour jeter des ponts, rapprocher les positions et parvenir à un consensus.

Puisque nous avons tenu cette semaine même une séance sur la consolidation et la pérennisation de la paix (voir S/PV.9101), je voudrais souligner que, pendant la présidence irlandaise du Conseil en septembre dernier, l'Ambassadrice Byrne Nason a œuvré à l'établissement d'un lien ô combien nécessaire entre le maintien et la consolidation de la paix lorsqu'elle a dirigé les négociations sur la toute première résolution du Conseil consacrée aux processus de transition menés par les Nations Unies (résolution 2594 (2021)).

L'Ambassadrice Byrne Nason s'est également faite l'ardente défenseuse de la voix des femmes à l'ONU, non seulement au Conseil de sécurité, où nous partageons l'engagement de faire du programme pour les femmes et la paix et la sécurité une priorité absolue, mais aussi dans d'autres enceintes, notamment en tant que Président de la Commission de la condition de la femme pendant deux ans.

Ses très grandes compétences et ses prouesses en matière de négociation vont grandement manquer au Conseil, et à l'ONU de manière générale. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le travail avec son équipe et son successeur, en espérant que nos chemins se recroiseront bientôt. Je lui souhaite, ainsi qu'à sa famille, bonne chance et plein succès à Washington.

Comme on dirait en irlandais – et on excusera ma prononciation – *Go n-éirí an bóthar leat*, ou bonne route à vous.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, de l'Italie, de la Lettonie, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Thibault Camelli, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} DiCarlo.

M^{me} DiCarlo (*parle en anglais*) : La guerre déclenchée par l'invasion russe de l'Ukraine dure depuis plus de cinq mois et ne semble pas près de s'arrêter. Au contraire, les combats s'intensifient. Face à ces sombres perspectives, l'accord signé le 22 juillet à Istanbul en vue de faciliter le transport en toute sécurité de céréales et de denrées alimentaires à partir des ports ukrainiens d'Odessa, de Tchornomorsk et de Ioujne constitue une lueur d'espoir pour l'humanité, comme l'a dit le Secrétaire général. L'accord humanitaire, ainsi que l'accord conclu entre la Fédération de Russie et le Secrétariat sur la promotion de l'accès des produits alimentaires et des engrais russes aux marchés mondiaux, contribueront à combler le déficit de l'offre alimentaire mondiale et à réduire les prix élevés.

Hier, Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et Vera Songwe, Secrétaire générale adjointe et Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique ont présenté aux États Membres des exposés virtuels sur ces efforts. L'accord conclu sur

les céréales montre que le dialogue entre les parties est possible pour atténuer les souffrances humaines. L'ONU met tout en œuvre pour aider les parties à concrétiser cette initiative, en commençant par l'ouverture du Centre conjoint de coordination il y a deux jours. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, toutes les parties ont pris des engagements clairs pour garantir le transport en toute sécurité des céréales et des produits connexes vers les marchés mondiaux. Il sera indispensable d'éviter des attaques telles que les récentes frappes sur Odessa et de créer des conditions favorables pour assurer le succès de cette initiative. Il est donc impératif que la Fédération de Russie, l'Ukraine et la Türkiye collaborent pour mettre en œuvre efficacement l'accord.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, le 28 juin (voir S/PV.9080), le nombre de civils tués, blessés ou mutilés dans le cadre des combats n'a cessé d'augmenter. Les attaques de missiles, les frappes aériennes et les tirs d'artillerie meurtriers effectués par les forces armées russes se sont poursuivis sans relâche, réduisant en ruines nombre de villes et de villages ukrainiens. Les rues de Kharkiv, Dnipro et Mykolaïv ont été prises pour cible à plusieurs reprises. La ville portuaire d'Odessa et la région environnante ont également subi de multiples attaques. La capitale de la région de Kropyvnytskyï aurait été frappée hier, de même que la ville de Liutizh, située au nord de Kyïv. Des villes du Donbass, dont Donetsk et Bakhmout, auraient également été la cible de tirs. Il est fort possible que des combats violents reprennent dans les régions de Kherson et de Zaporijia.

Dans le même temps, les efforts qui auraient été déployés pour modifier les structures administratives sur le terrain, notamment les tentatives d'introduire des organes locaux de gouvernance dans les zones contrôlées par la Russie, suscitent de vives préoccupations quant aux conséquences politiques de la guerre. Alors que le conflit s'inscrit dans la durée, l'attention se porte de plus en plus sur ses répercussions à plus long terme sur les plans humanitaire et socioéconomique, ainsi que dans les domaines du relèvement et de la reconstruction. Alors que l'été touche à sa fin, nous devons nous préparer aux conditions hivernales sans plus attendre. Malheureusement, le dialogue politique est pratiquement au point mort.

La guerre a fait payer un tribut inacceptable aux civils ukrainiens. Au 27 juillet, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) avait enregistré 12 272 victimes civiles dans le pays, dont 5 237 morts et 7 035 blessés. Cela représente au

moins 1 641 nouvelles victimes civiles depuis mon dernier exposé. Ces chiffres se basent sur des incidents qui ont été vérifiés. Le bilan réel est considérablement plus élevé. Comme nous l'avons signalé, la plupart des victimes civiles recensées sont dues à des armes explosives à large rayon d'impact. Nombre de ces armes ont des effets aveugles lorsqu'elles sont utilisées dans des zones peuplées, où elles ont invariablement des conséquences humanitaires dévastatrices. Le HCDH, l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNESCO continuent de recueillir des éléments de preuve sur les dégâts et les destructions causés aux habitations civiles, aux établissements d'enseignement et de santé et aux lieux de culte. Les conséquences de la guerre sur le secteur de la santé ukrainien sont particulièrement alarmantes. Au 25 juillet, on dénombrait 414 attaques contre des établissements de santé en Ukraine, qui ont fait 85 morts et 100 blessés. Il s'agit notamment de 350 attaques dirigées contre des installations situées dans des zones de conflit, où environ 316 000 patients en moyenne ont été pris en charge chaque mois. En outre, depuis le 24 février, l'UNESCO a constaté des dommages causés par le conflit à 168 sites culturels, dont 73 édifices religieux et 13 musées, tandis que 2 129 établissements d'enseignement auraient également subi des bombardements et des pilonnages. Les attaques aveugles contre des civils et des infrastructures civiles constituent une violation manifeste du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Nous renouvelons notre appel pressant à toutes les parties pour qu'elles respectent ces droits, notamment les règles de distinction, de proportionnalité et de précaution, et évitent d'utiliser des armes lourdes dans les zones peuplées.

Au 20 juillet, la communauté humanitaire avait fourni une aide à 11 millions de personnes. Quelque 9 millions de personnes ont reçu une aide alimentaire et à la subsistance, et plus de 4,5 millions ont bénéficié de services de protection, notamment d'une assistance juridique et de services de déminage et de réduction des risques liés aux mines. Plus de 4,2 millions de personnes ont aussi pu avoir accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de qualité, tandis que près de 2,3 millions de personnes ont reçu une aide pécuniaire. En dépit des difficultés rencontrées pour atteindre les personnes qui ont besoin d'assistance dans les régions de Donetsk et de Louhansk non contrôlées par le Gouvernement, les partenaires humanitaires ont fourni une aide à au moins 125 000 personnes et à plus de 30 établissements de santé et d'enseignement et institutions sociales dans cette zone.

Au 19 juillet, il y avait 5 984 263 réfugiés en provenance de l'Ukraine enregistrés dans toute l'Europe. Depuis le 24 février, plus de 9,5 millions de personnes ont franchi les frontières de l'Ukraine. Le nombre de personnes qui ont traversé la frontière pour se rendre en Ukraine s'élève à 3,8 millions. Nous craignons qu'en raison de l'hiver, les personnes déplacées et les rapatriés n'aient encore plus de difficultés à avoir accès aux abris et aux centres de soins. Afin de pallier ces risques, la communauté humanitaire s'attache à appuyer les systèmes nationaux et locaux pour trouver des solutions en matière de logement, de protection sociale et d'inclusion économique.

Nous ne pouvons fermer les yeux sur les conséquences particulières de la guerre sur les femmes et les filles. Si l'accès aux denrées alimentaires a considérablement diminué dans toute l'Ukraine, les ménages dirigés par des femmes sont deux fois plus susceptibles d'être frappés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par des hommes. L'accès des femmes aux services de santé, notamment de santé sexuelle et reproductive, se détériore rapidement, tout comme l'accès aux soins de santé pour les nouveau-nés et les enfants. L'accès à l'éducation étant lui aussi fortement limité, il incombe au premier chef aux femmes de dispenser un enseignement à domicile à leurs enfants. Qui plus est, les Ukrainiennes sont confrontées à des risques plus élevés en matière de sécurité et de protection. Les cas de violence fondée sur le genre, y compris les allégations de violences sexuelles liées au conflit, ont augmenté, mais les services destinés aux personnes rescapées ne sont pas pleinement assurés. Il est également probable que de nombreuses victimes et personnes rescapées soient actuellement dans l'incapacité de signaler les cas qui les concernent.

C'est notamment pour ces raisons que les femmes doivent participer véritablement aux discussions et aux initiatives qui façonneront l'avenir du pays, y compris aux négociations de paix, ainsi qu'aux efforts de relèvement et de consolidation de la paix et aux efforts déployés en vue de l'application du principe de responsabilité.

Les répercussions de la guerre à l'échelle mondiale sont on ne peut plus claires. Les conséquences ne feront que s'accroître à mesure que le conflit se prolonge, en particulier à l'approche de l'hiver. Malgré les évolutions encourageantes en ce qui concerne les céréales et les engrais, nous demeurons vivement préoccupés par l'absence de perspectives favorables à une véritable reprise des efforts diplomatiques visant à mettre fin à la guerre. L'escalade dans les déclarations faites par l'une ou l'autre des parties, notamment en ce qui concerne l'extension géographique du conflit ou le refus d'accorder à l'Ukraine le statut d'État, est incompatible avec l'esprit constructif observé à Istanbul.

Je réaffirme une nouvelle fois l'attachement de l'ONU à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Nous avons toutes et tous conscience des horreurs de cette guerre. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement comme dans celles qui ne le sont pas, les citoyens ordinaires font les frais des attaques et des contre-attaques. Il y a deux semaines, la ville de Vinnytsia a été le théâtre d'une nouvelle attaque odieuse. Des missiles tirés depuis la mer Noire ont tué plus de 20 personnes, dont trois enfants. Au nombre des personnes sauvagement abattues lors de cette attaque figure Liza, une fillette de 4 ans qui se promenait dans un parc avec sa mère. Nous connaissons l'histoire déchirante de son assassinat, et pourtant, de nombreux autres enfants, pères et mères meurent chaque jour dans des circonstances similaires en Ukraine. Cet incident et la longue liste d'attaques qui ravagent l'Ukraine constitueront l'acte d'accusation ultime illustrant l'absurdité et la brutalité absolues de cette guerre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} DiCarlo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, des remarques bienveillantes que vous avez adressées à M^{me} Geraldine Byrne Nason au nom du Conseil de sécurité. Je reprends ces propos à mon compte et je tiens à réaffirmer qu'à titre personnel, cela a été un plaisir et un honneur d'avoir eu la chance de travailler avec une diplomate aussi chevronnée. Je lui présente tous mes vœux de succès.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo d'avoir fait le point sur la situation en Ukraine aujourd'hui.

L'agression russe est entrée dans son sixième mois. Cette agression constitue une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, dans la mesure où elle vise à rayer l'Ukraine de la carte. Elle provoque la destruction de villes, de voies ferrées, de ponts, de bâtiments officiels, d'hôpitaux, d'écoles, de monuments culturels, d'industries, d'exploitations agricoles et de ports. Tout est attaqué. Étant donné que cette guerre est une attaque à la quintessence de l'économie ukrainienne, elle constitue une atteinte à l'épine dorsale du pays.

L'Article 2 de la Charte des Nations Unies interdit de recourir à la force contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un autre État. La Russie viole cet article.

Le mois dernier, la Cour internationale de Justice a rendu une ordonnance demandant à la Russie de cesser immédiatement ses opérations militaires en Ukraine. La Russie fait fi de cette ordonnance. Le 2 mars, l'Assemblée générale a demandé à la Russie de mettre fin à la guerre. La Russie fait la sourde oreille.

La Russie continue de prétendre qu'il n'y a pas de guerre en Ukraine, et pas plus tard que le mois dernier, le Ministre des affaires étrangères a déclaré à BBC News que son pays n'avait pas envahi l'Ukraine, malgré les plus de 12000 victimes civiles qui sont à déplorer et dont le nombre ne cesse d'augmenter ; les pilonnages incessants, s'accompagnant de la destruction généralisée et délibérée d'infrastructures civiles et de vastes zones de terres ukrainiennes temporairement occupées dans le cadre de bombardements massifs ; et la campagne de la terre brûlée, qui concerne près de 20 % du territoire ukrainien qui n'est pas sous le contrôle du Gouvernement légitime élu par le peuple ukrainien, qui n'a pas été choisi par le Kremlin.

Ce n'est pas parce que nous sommes habitués à ce mantra, ici et ailleurs, que cela n'en est pas moins scandaleux. Quoi qu'en dise la Russie, il n'existe aucune base juridique, aucune justification morale et aucune autre excuse possible pour cette guerre d'agression non provoquée – il s'agit d'un acte d'agression pur et simple.

Nous demeurons préoccupés par les mesures prises par la Russie pour institutionnaliser et perpétuer le contrôle dans les territoires occupés de l'Ukraine au moyen d'une politique de manipulation sociale. Les autorités de Kherson, mises en place par Moscou, ont déclaré qu'elles envisageaient de demander au Kremlin d'annexer officiellement la région à la Russie. L'argument invoqué est que la population locale devrait décider de son propre sort, ce qui tend à confirmer les informations selon lesquelles la Russie compte organiser un référendum dans la ville.

La Russie a déjà introduit sa monnaie, ses médias et ses services Internet à Kherson et dans d'autres régions occupées de l'Ukraine, comme elle l'a fait en Crimée. C'est le même scénario qui se répète. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue pour s'emparer d'un territoire. Ce faisant, la Russie s'est une fois de plus surpassée en matière de fabrication d'entités artificielles, qui est devenu son *modus operandi*, comme nous l'avons déjà vu – en organisant des simulacres de référendum ou d'autres formes de simulacres juridiques afin de faire émerger des pseudo-républiques à volonté. L'annexion par la force sera toujours une violation de la Charte des Nations Unies. Les responsables en subiront

les conséquences dans le cadre du processus d'établissement des responsabilités et cet acte ne sera pas toléré. Toute prétendue annexion, sous n'importe quel prétexte, est préméditée, illégale et illégitime.

De la même manière, nous restons préoccupés par les rapports faisant état de transferts forcés de population, y compris de centaines de milliers d'enfants, au moyen du dispositif de « filtration ». Comme le décrit en détail le rapport du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, publié au début du mois, plus de 1,4 million d'Ukrainiens ont été transférés en Russie après avoir transité par des centres de « filtration ».

Il convient de rappeler que le transfert forcé massif de civils pendant un conflit à destination du territoire de la partie occupante est interdit en vertu des Conventions de Genève de 1949. Il s'agit d'un crime de guerre. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à la guerre et à retirer ses forces de l'intérieur des frontières internationalement reconnues et des eaux territoriales de l'Ukraine.

Il n'est nul besoin de rappeler que la guerre en Ukraine a des conséquences catastrophiques à l'échelle mondiale. En détruisant délibérément les infrastructures et les équipements agricoles et de transport de l'Ukraine et en bloquant ses ports, la Russie a mis en péril la sécurité alimentaire de millions de personnes à travers le monde. C'est un fait. La Russie utilise les céréales comme arme, tout comme son gaz naturel. La guerre menace la sécurité européenne. En utilisant le gaz comme arme et en exerçant une coercition dans le secteur de l'énergie, la Russie met également à l'épreuve la détermination et la résilience de l'Europe à l'approche de l'hiver.

L'Albanie se félicite des progrès accomplis dans la cadre des pourparlers qui se sont tenus la semaine dernière à Istanbul, avec la médiation de la Türkiye et de l'ONU, en vue de rouvrir la mer Noire aux exportations ukrainiennes de céréales. Nombreux sont ceux qui, aux quatre coins du monde, ont accueilli cette nouvelle avec un sentiment de soulagement, car, pour la première fois en cinq mois de guerre, une avancée positive était envisageable. Nous voulions croire, et nous continuons à croire, que la diplomatie et le dialogue valent toujours mieux que la guerre. Malheureusement, moins de 24 heures après la conclusion de l'accord, une attaque cynique a été lancée contre le port d'Odessa. Le message délivré par ces missiles était clair : rien ne nous lie, nous pouvons frapper n'importe où, n'importe quand.

Il est dès lors difficile de blâmer ceux qui affirment que les promesses faites par la Russie, oralement ou par écrit, n'ont aucune valeur. L'Ukraine l'a appris à ses dépens. En 1994, les Ukrainiens ont renoncé au troisième plus grand arsenal d'armes nucléaires du monde en échange de la promesse de la Russie de garantir la sécurité de l'Ukraine. Des documents ont été signés, mais ils ne sont finalement restés que des bouts de papier. En 2014 et à nouveau cette année, la Russie a envahi ce même pays.

Nous espérons néanmoins que l'accord sur les céréales sera honoré et rapidement mis en œuvre dans son intégralité, dans l'intérêt de millions de personnes. La plupart d'entre elles vivent dans des pays en développement, qui ont constaté ce qui se passe quand la Russie fait irruption dans leur salle à manger et qui ne savent pas s'il y aura de la nourriture sur la table à leur réveil le lendemain.

La situation en Ukraine constitue le test de résistance le plus difficile pour l'ordre international fondé sur des règles. Elle représente le point d'ébullition entre la tyrannie et le monde libre – une lutte entre la corruption stratégique et la démocratie, une bataille entre le droit de choisir et le pouvoir d'imposer. Son dénouement sera déterminant non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour nous tous.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, de son exposé.

Je souhaite moi aussi saisir cette occasion pour exprimer ma sincère reconnaissance à l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason pour toutes ses contributions au Conseil de sécurité. Durant l'année et demi environ où nous avons travaillé ensemble, j'ai pu admirer son approche constante et sa volonté de progresser sur la voie de la paix et de la sécurité. Je lui souhaite bonne chance à l'avenir et je me réjouis de la retrouver à Washington.

La Charte des Nations Unies est le document le plus sacré de l'Organisation. Elle est bien plus qu'un petit livre bleu ou de nobles paroles couchées sur une page. C'est un engagement que nous avons tous pris librement en tant qu'États Membres de l'ONU. C'est l'incarnation de nos idéaux et l'outil le plus puissant dont nous disposons pour, comme l'affirment ses premiers mots, préserver les générations futures du fléau de la guerre. Nous sommes réunis aujourd'hui pour débattre de la manière dont un pays, la Russie, a mis le feu à la Charte des Nations Unies. Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février, le monde est témoin de ses violations flagrantes du droit international et de

son mépris total de la Charte et des principes de paix, de souveraineté et de protection des civils qu'elle défend.

La Cour internationale de Justice a ordonné à la Russie de suspendre immédiatement ses opérations militaires. Avec l'appui écrasant de la communauté internationale, l'Assemblée générale a adopté des résolutions condamnant l'agression de la Russie. Elle a exigé la fin de l'invasion et le retrait des troupes russes et elle a suspendu la Russie du Conseil des droits de l'homme.

Au lieu de répondre à ces exigences et d'éprouver de la honte face à ces condamnations sans équivoque, la Russie a élargi, sans s'en cacher, les objectifs de sa guerre. Comme nous l'avons souligné plus tôt cette année, on ne peut plus douter du fait que la Russie a l'intention de démanteler l'Ukraine en tant qu'entité géopolitique et de la rayer entièrement de la carte du monde. Des signes de plus en plus clairs montrent que la Russie est en train de préparer le terrain pour tenter une fois de plus d'annexer des territoires ukrainiens. Elle a notamment installé aux manettes des responsables illégitimes dans des régions qu'elle contrôle afin d'organiser des pseudo-référendums ou de publier des décrets sur le rattachement à la Russie. Le Ministre des affaires étrangères, M. Lavrov, a même affirmé que c'était là l'objectif de la guerre menée par la Russie. Plus spécifiquement, la Russie est en train d'examiner des plans d'annexion des régions de Kherson et Zaporijia, ainsi que de l'intégralité des régions de Donetsk et Louhansk. C'est très contrariant. L'acquisition de territoires par la force est une violation on ne peut plus claire de la Charte des Nations Unies. Nous ne pouvons rester inactifs et laisser faire en silence, et nous ne le ferons pas.

Ainsi, bien qu'ayant salué les progrès accomplis à Istanbul la semaine dernière en ce qui concerne les exportations de céréales et de vivres et tout en félicitant le Secrétaire général et le Gouvernement turc des efforts qu'ils ont déployés pour permettre ces avancées absolument nécessaires, nous avons également pu voir le véritable visage de la Russie quelques heures plus tard lorsqu'elle a tiré des missiles sur le port d'Odessa. Le fait de bombarder un port n'aide pas à en faire sortir des céréales. La Russie doit permettre aux céréales et aux denrées alimentaires de quitter le port d'Odessa sans encombre pour alimenter un monde qui a faim. Ces actes cruels ne devraient surprendre personne. Comme nous l'avons affirmé à de nombreuses reprises, nous estimons que les membres des forces russes ont commis de terribles crimes de guerre en Ukraine. Ceux qui ont perpétré et ordonné ces crimes doivent être amenés à répondre de leurs actes.

Quant aux pays qui affirment que la sécurité d'un pays ne peut être assurée aux dépens de celle d'un autre, que pensent-ils exactement de l'invasion armée menée par la Russie – une invasion armée d'un pays voisin qui se fait au mépris de toute tentative de parvenir à un règlement pacifique en faisant taire ses armes, en retirant ses forces et en privilégiant la diplomatie ? À l'intention des pays qui appellent toutes les parties à choisir la diplomatie sans nommer la Russie, nous devons être clairs quant au fait que les mesures mises en place par la Russie représentent le seul obstacle au règlement de la crise. Les preuves de l'ampleur des atrocités commises s'accumulent. Nous avons des informations crédibles sur le bombardement d'écoles et d'hôpitaux, comme l'a indiqué aujourd'hui la Secrétaire générale adjointe, M^{me} DiCarlo, et sur le meurtre de travailleurs humanitaires et de journalistes, la prise pour cible de civils qui tentent de fuir et l'exécution odieuse de personnes qui vquaient à leurs tâches quotidiennes à Boutcha.

Des civils ukrainiens ont également été victimes de violences et de déportations forcées dans le cadre de prétendues opérations de filtration. À ce jour, des éléments de preuve indiquent que les forces russes ont interrogé, détenu et déporté de force des centaines de milliers de citoyens ukrainiens, y compris des enfants – les arrachant à leurs foyers et les envoyant dans des régions reculées dans l'est. À la date du mois de mai, plus de 20 000 personnes étaient en attente de filtration dans un endroit situé à l'intérieur d'une région de l'Ukraine contrôlée par la Russie. Le processus de filtration est lent, et certains Ukrainiens attendent jusqu'à trois semaines pour que leur dossier soit traité. Au vu de cette longue attente, selon certaines informations, des employés des centres de filtration et des personnes attendant leur tour vendraient des places dans la file d'attente. Les États-Unis disposent d'informations selon lesquelles des responsables de l'Administration présidentielle de la Russie supervisent et coordonnent les opérations de filtration. La Russie utilise également des technologies de pointe pour faciliter le processus de filtration, notamment afin de collecter des données sur les Ukrainiens dont le dossier est en cours. En 2021, les responsables d'une région ukrainienne contrôlée par la Russie ont établi un projet de liste proposant plus d'une douzaine de sites pour mener les opérations de filtration, notamment des postes de police renforcés.

Je vais le dire sans détour. La Russie est en train de déchirer des familles. Elle envoie des enfants loin de chez eux dans des régions reculées. Elle remplace de force les passeports des gens et tente d'imposer sa

propre identité aux dépens de l'identité nationale des citoyens ukrainiens. Elle est en train d'étendre cette terrible opération au mépris flagrant du principe de souveraineté nationale.

En dépit de la désinformation que propage la Russie jusque dans cette salle, nul ne croit que l'Ukraine ne s'inflige de tels maux. Tous les membres sont témoins de ces atrocités, et nous n'oublierons pas. La responsabilité de chacune de ces atrocités devra être établie. Les terribles conséquences de ce conflit – les millions d'Ukrainiens qui ont été forcés de fuir de chez eux pour se réfugier dans des pays voisins ou d'autres parties de l'Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement en nourriture et autres fournitures essentielles, les atrocités et les crimes de guerre commis contre les civils et les traumatismes qui en résultent – ne cesseront que lorsque la Russie mettra fin à la guerre. Dans l'attente de ce jour fatidique, nous avons tous le devoir de nous mobiliser, de dire qu'il y en a assez et de défendre la Charte des Nations Unies, ce à quoi nous nous sommes tous engagés.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M^{me} Rosemary DiCarlo de son exposé instructif. Je salue également la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Plus de cinq mois après le début de la guerre, les données publiées par l'ONU font état d'une crise humanitaire ahurissante. Près de 16 millions de personnes ont besoin d'assistance et plus de 12 millions de personnes ont été déplacées de force, dont environ deux tiers des enfants ukrainiens. Alors que la superficie du champ de bataille s'élargit, un nombre croissant de personnes dont les déplacements sont limités par l'âge, la maladie ou le handicap sont prises entre les feux des combats les plus intenses. L'effet dévastateur de la guerre continue de se faire sentir en dehors de l'Ukraine, dans la mesure où elle exacerbe les pénuries alimentaires et la hausse du prix des produits de première nécessité, menaçant ainsi la vie et les moyens de subsistance des gens, dans le monde entier.

Dans ce contexte difficile, nous souhaitons faire trois observations importantes. Premièrement, la protection des civils demeure primordiale. Les affrontements en zone urbaine, comme encore récemment, exposent les logements, les écoles et les hôpitaux au risque d'être endommagés, voire détruits. Ces dernières semaines ont vu de nombreux exemples de destruction d'infrastructures civiles, qui s'accompagnent souvent d'informations faisant état de lourdes pertes civiles. Selon des renseignements de

plus en plus inquiétants, il semblerait que cette tendance va aller en s'aggravant. Il faut impérativement que les parties respectent leurs obligations découlant du droit international, y compris le droit international humanitaire, en s'abstenant de viser les civils et les biens de caractère civils et en évitant de placer des objectifs militaires dans des zones civiles ou à proximité.

Deuxièmement, l'incidence de la guerre sur la sécurité alimentaire mondiale ne fait qu'ajouter à l'urgence de prendre des mesures de confiance propres à ouvrir la voie à des accords plus larges. Dans ce contexte, si nous nous félicitons de l'arrangement conclu à Istanbul sur les exportations de céréales, de denrées alimentaires et d'engrais, et saluons le rôle précieux du Secrétaire général et de la République de Türkiye, nous sommes toutefois déçus que le Conseil de sécurité n'ait pas su se mettre d'accord pour approuver l'arrangement. Malheureusement, les faits nouveaux positifs dans ce conflit sont extrêmement rares. Il est donc d'autant plus crucial, lorsqu'un progrès finit par se produire, que cet organe trouve le moyen d'y réagir d'une seule voix.

Pour leur part, les Émirats arabes unis estiment que l'accord est un pas dans la bonne direction. Cependant, son succès se mesurera à sa pleine mise en œuvre et à la manière dont il servira à poursuivre une action internationale constructive, y compris par l'ONU.

Troisièmement, cette crise met l'Organisation et la Charte à rude épreuve. Tandis que les perspectives d'une action significative du Conseil de sécurité sur l'Ukraine semblent limitées, il reste crucial que nous défendions les principes énoncés dans la Charte et saisissons toutes les occasions de favoriser un règlement pacifique. Il est également capital pour nous de bien comprendre que la défense de la Charte des Nations Unies suppose de veiller à ce que le Conseil continue de s'acquitter de sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en Ukraine et pour chaque dossier qui figure à son ordre du jour.

Comme nous l'avons déjà dit, seule la fin de la guerre mettra un terme à la dévastation que celle-ci provoque. Cela signifie qu'il faut un règlement négocié qui produise une paix durable. Et comme nous le répétons fréquemment, cela requiert la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les efforts de paix. Il est essentiel que les femmes jouent un rôle de premier plan et soient impliquées non seulement à la fin des conflits, mais aussi dans la conception et la mise en œuvre des processus de règlement des conflits.

Alors que les combats se poursuivent, les parties et la communauté internationale doivent s'employer à limiter la souffrance infligée en Ukraine et ses ramifications au-delà des frontières du pays. Nous savons que d'importants progrès peuvent être accomplis grâce à une action diplomatique ciblée et pragmatique. Il est essentiel que nous encourageons, alimentions et facilitons le dialogue et la désescalade en saisissant toutes les occasions de le faire.

M. de Rivière (France) : Tout d'abord, je tiens à remercier l'Ambassadrice d'Irlande pour sa contribution aux travaux du Conseil de sécurité depuis le début de l'année dernière et à lui souhaiter tout ce qu'on peut lui souhaiter pour sa prochaine mission, très amicalement et très chaleureusement.

Nous entrons dans le sixième mois du conflit. La Russie poursuit sa guerre injustifiable et dévastatrice. Elle concentre ses efforts sur l'est de l'Ukraine et elle soumet des villes comme Poltava, Krementchouk ou Bakhmout à des pilonnages d'artillerie indiscriminés. Les attaques contre les écoles et les hôpitaux se poursuivent. Le conflit a déjà tué près de 350 enfants et en a blessé 560 autres.

La Russie est responsable de ces ravages. Elle a prémédité son agression contre un État souverain, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. Comme l'a exigé la Cour internationale de Justice dans son ordonnance du 16 mars dernier, la Russie est juridiquement tenue de suspendre immédiatement ses opérations. En agressant l'Ukraine, la Russie n'ébranle pas seulement la sécurité de l'Europe, elle remet en cause les principes fondamentaux du droit international.

La France dénonce la russification à marche forcée des zones occupées par l'armée russe. La substitution de noms russes à des noms ukrainiens de villes et de quartiers, la délivrance de la nationalité russe aux nouveau-nés, la mise en circulation du rouble et la modification des programmes scolaires constituent autant de signaux clairs des intentions de la Russie. La France ne reconnaîtra jamais le contrôle ou l'annexion de territoires ukrainiens par la Russie.

Cette guerre d'agression fait courir le risque d'une crise alimentaire mondiale sans précédent. La Russie est seule responsable de l'aggravation de la situation alimentaire mondiale. Dans ce contexte, les progrès accomplis à Istanbul le 22 juillet dernier sont une première étape. La France remercie le Secrétaire général de l'ONU et la Türkiye pour leur rôle clef dans ces négociations. Les

engagements qui ont été pris doivent être tenus et rapidement mis en œuvre sans délai. Ce dont le monde a besoin maintenant, c'est que les navires circulent en mer Noire et que les céréales parviennent à ceux qui en ont besoin. Or l'encre avait à peine séché sur ces accords que la Russie lançait une attaque sur le port d'Odessa, suivie quelques jours plus tard par de nouvelles frappes sur Mykolaïv. Prétendre que ces bombardements ne fragilisent pas le lancement effectif du mécanisme agréé à Istanbul est un mensonge de plus.

La position française est très claire : il est nécessaire de continuer à soutenir l'Ukraine par tous les moyens, qu'ils soient militaires, humanitaires ou financiers. La France consacre 2 milliards de dollars au soutien économique et humanitaire de l'Ukraine. Elle salue la tenue de la conférence de Lugano sur la reconstruction. Elle est prête à inscrire ce soutien dans le long terme.

La France reste résolument engagée pour appuyer les efforts des autorités ukrainiennes et des juridictions internationales afin que les responsables des exactions massives soient traduits en justice. À ce titre, elle a fourni une assistance technique à la procureure générale d'Ukraine et soutient activement les activités de la Cour pénale internationale.

La France appelle une nouvelle fois la Russie à la cessation immédiate des hostilités, au retrait de ses troupes du territoire ukrainien et au plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Elle continuera de se tenir aux côtés de la nation souveraine ukrainienne dans son action de légitime défense courageuse et acharnée.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, comme les autres orateurs, je tiens à dire au revoir à l'Ambassadrice Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande, et à la remercier de sa contribution aux travaux du Conseil. Je lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle affectation.

La crise en Ukraine dure depuis maintenant plus de cinq mois. Non seulement elle a une incidence sérieuse sur l'Europe, mais ses retombées négatives se font également sentir à l'échelle mondiale. Dans un monde en proie à des guerres et à des sanctions, les obstacles opposés à l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais en provenance d'Ukraine et de Russie menacent la sécurité alimentaire mondiale et aggravent le sort des pays en développement vulnérables, mais ils font aussi qu'il est plus difficile pour la communauté internationale de concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de favoriser un relèvement stable de l'économie mondiale.

Nous sommes heureux de constater que la semaine dernière, à Istanbul, grâce aux efforts conjoints des parties concernées, la Russie, l'Ukraine, la Türkiye et l'ONU ont signé un accord sur l'exportation de céréales par l'Ukraine et que la Russie et l'ONU ont signé un accord sur l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes. Un centre conjoint de coordination, auquel participent les quatre parties, a été mis en place et, à l'heure actuelle, les préparatifs pour la première expédition de céréales à partir de l'Ukraine se déroulent sans heurt. Cela permet d'espérer une atténuation de la pénurie alimentaire, des souffrances des pauvres dans les pays en développement et de la crise alimentaire mondiale. La Chine s'en félicite. La Chine salue le rôle positif joué par le Secrétaire général Guterres et toutes les parties concernées.

La signature des deux accords montre que, tant que nous ne relâchons pas nos efforts, il est encore possible que les parties règlent leurs problèmes par la concertation. Nous sommes encouragés par les efforts déployés par la Russie et l'Ukraine pour surmonter leurs divergences politiques en vue d'un dialogue constructif. Nous espérons également que les deux parties maintiendront le dialogue et la communication, s'efforceront de reprendre rapidement les négociations diplomatiques et parviendront à un cessez-le-feu dans les meilleurs délais.

La question du transport des céréales est très complexe. Il est assez fréquent de rencontrer des difficultés d'une nature ou d'une autre dans la mise en œuvre d'un accord. Les parties concernées doivent faire preuve de volonté politique, maintenir l'esprit de coopération, renforcer la communication et la coordination, et s'attaquer efficacement aux problèmes afin de promouvoir conjointement la mise en œuvre des accords, de prendre un bon départ et de la faire progresser de manière constante. La communauté internationale doit envisager la signature et la mise en œuvre des deux accords sous l'angle humanitaire, rejeter la politisation, créer un environnement propice au suivi de l'application des accords, et fournir des garanties solides.

Depuis le début de la crise ukrainienne en février, la Chine a adopté une approche objective et impartiale et aborde le problème à partir d'une perspective historique et du bien-fondé de la question elle-même. La Chine s'est placée du côté de la paix et des efforts humanitaires, en appelant à un cessez-le-feu pour mettre fin aux combats, en facilitant une période de répit, en encourageant activement les pourparlers de paix et en fournissant une aide humanitaire. Elle a proposé une initiative en six points

ainsi que l'initiative de coopération internationale en matière de sécurité alimentaire pour atténuer la crise humanitaire en Ukraine. Elle a fourni deux lots d'aide humanitaire à l'Ukraine, pour un total de 15 millions de yuans, et une aide humanitaire d'urgence supplémentaire de 20 millions de yuans sera fournie dans un avenir proche. Nous avons entrepris nos efforts de manière responsable pour atténuer les retombées de la crise et ses effets sur les chaînes de production et les chaînes d'approvisionnement mondiales, et nous continuerons de jouer un rôle actif et constructif dans la stabilisation du commerce international et de l'ordre économique mondial.

La position de la Chine sur la question de l'Ukraine est cohérente et claire, et elle résistera à l'épreuve de l'histoire. Nous avons toujours affirmé que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées, que les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux et que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés. Il faut appuyer tous les efforts visant à un règlement pacifique de la crise. Nous avons présenté la position de la Chine à de nombreuses reprises au Conseil récemment, et je voudrais insister sur trois points aujourd'hui.

Premièrement, la crise ukrainienne montre que la sécurité de tous les pays est indivisible. Ce n'est qu'en attachant de l'importance à la sécurité d'autrui et en préservant la sécurité de chacun que notre propre sécurité peut être véritablement garantie. Tous les pays doivent défendre un concept de sécurité commune, globale, durable et axée sur la coopération, tenir compte des préoccupations légitimes de chacun en matière de sécurité, construire une architecture de sécurité mondiale et régionale équilibrée, efficace et durable, et sauvegarder conjointement la paix mondiale. Placer sa propre sécurité au-dessus de celle des autres, tenter de renforcer des blocs militaires, établir une supériorité absolue et même façonner l'environnement d'autres pays selon ses propres normes ne fera qu'engendrer des conflits et des affrontements, diviser la communauté internationale et rendre le monde moins sûr.

Deuxièmement, la crise ukrainienne montre que l'avènement de changements jamais vus depuis un siècle s'accélère et que notre monde est confronté à une instabilité et une incertitude croissantes sous l'effet conjugué de la guerre et de la pandémie. Dans une ère de changements et de défis, aucun pays ne peut faire face seul et aucun pays n'est à l'abri. À l'heure où la communauté internationale a grand besoin d'unité et de coopération pour surmonter

les difficultés ensemble, il est extrêmement irresponsable et dangereux de perpétuer une logique de guerre froide et la politique des blocs, de promouvoir le découplage, d'ériger des barrières et de politiser, d'instrumentaliser et de transformer en armes les échanges économiques et commerciaux afin de contraindre d'autres pays à prendre parti et d'alimenter délibérément la division et l'affrontement. La communauté internationale doit être très attentive à ce contre-courant et y résister collectivement. Nous ne devons pas permettre que la crise en Ukraine déclenche une nouvelle guerre froide. Nous ne devons pas répéter pas les erreurs du passé. Nous ne devons pas permettre que l'humanité connaisse une fois de plus le fléau insupportable de la guerre.

Troisièmement, la crise en Ukraine montre que ce n'est qu'en adhérant aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies que nous pourrions jouir de la paix et du développement, et que tout manquement à ces principes n'apportera que conflits et anxiété. En tant que pilier juridique de l'ordre international actuel, la Charte des Nations Unies joue un rôle irremplaçable et revêt un statut inébranlable. Le respect des buts et des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doit être constant, les actes doivent être en adéquation avec les discours et il faut éviter de dire une chose tout en en faisant une autre, sans parler des deux poids, deux mesures ou de l'application sélective. Un certain pays a souligné à plusieurs reprises le principe de souveraineté sur la question de l'Ukraine, mais il n'a cessé de contester la souveraineté de la Chine sur Taiwan et a même délibérément créé des tensions dans le détroit de Taiwan. C'est faire preuve de mépris à l'égard des objectifs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies, mais c'est aussi une violation à leur endroit. La Chine a toujours respecté la souveraineté des autres pays, et espère certainement que sa propre souveraineté sera respectée par les autres pays. La volonté de la Chine de défendre sa souveraineté nationale est ferme et inébranlable. Personne ne doit sous-estimer la détermination et la capacité de plus de 1,4 milliard de Chinois à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays. J'espère que le pays concerné le comprendra clairement et ne jouera pas avec le feu.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord me joindre à vous, Monsieur le Président, pour remercier notre collègue, l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason, de son travail remarquable au Conseil de sécurité, notamment sur le dossier du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, sur lequel nous avons travaillé ensemble. Je lui souhaite

plein succès dans ses activités futures. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de ses mises à jour opportunes sur la sécurité et la situation humanitaire en Ukraine. Je souhaite chaleureusement la bienvenue à cette séance à tous les participants invités en vertu des articles 37 et 39.

Le Ghana regrette profondément la poursuite des hostilités plusieurs mois après le début de ce conflit inutile, et ce, malgré le nombre croissant de victimes civiles et les destructions importantes causées aux infrastructures économiques, aux sites culturels, aux monuments et aux moyens de subsistance.

Nous restons également vivement préoccupés par la menace humanitaire grandissante, alors que de plus en plus de civils, en particulier des enfants, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées, subissent des tirs croisés et sont contraints de fuir leurs maisons ou de se réfugier dans des abris avec un accès limité à la nourriture, à l'eau potable et aux services de base.

Comme nous l'avons déjà déclaré avec force, les infrastructures et les moyens de subsistance pourront être reconstruits après la guerre, mais la réalité tragique est que les vies humaines perdues dans ce conflit insensé ne pourront jamais être récupérées.

C'est pourquoi nous souhaitons profiter de cette occasion pour renouveler notre appel à la Fédération de Russie pour qu'elle mette fin à cette guerre et qu'elle entende l'appel de la communauté internationale à retirer sans condition toutes ses troupes d'invasion de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

En lançant cet appel sincère à la Fédération de Russie, nous sommes conscients des préoccupations de sécurité avancées qui, selon nous, pourraient être réglées de façon pacifique, comme le prévoit la Charte des Nations Unies, par le biais d'efforts diplomatiques intenses, étayés par un dialogue inconditionnel et un engagement à coopérer. La solution requise n'est certainement pas une solution militaire, mais un règlement politique consensuel qui tienne compte des préoccupations des parties en matière de sécurité et assure la stabilité de l'ensemble de la région.

Nous sommes préoccupés par le fait que le Conseil demeure incapable d'aider les parties à engager des discussions de fond sur des initiatives urgentes de cessez-le-feu et de paix, malgré l'obligation qui lui incombe en vertu de la Charte d'assumer la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité

internationales. La situation actuelle entache la réputation du Conseil et sape sa crédibilité en tant qu'arbitre efficace dans d'autres théâtres de conflit.

Au vu des difficultés rencontrées par le Conseil, le Ghana encourage le Secrétaire général à continuer à user de ses bons offices dans le cadre des efforts déployés au niveau international pour mettre fin à la guerre et faciliter une solution diplomatique à la crise en Ukraine, et il renouvelle son soutien indéfectible à cet égard.

Le Ghana félicite le Secrétaire général et les autres dirigeants, en particulier ceux de la Türkiye, pour la mobilisation constructive des parties au conflit ukrainien, qui a abouti à l'accord historique sur l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, signé à Istanbul le 22 juillet. Nous nous félicitons également du mémorandum d'accord conclu entre la Fédération de Russie et le Secrétariat sur la promotion de l'accès des produits alimentaires et des engrais russes aux marchés mondiaux.

Le Ghana prend note de l'inauguration officielle du Centre conjoint de coordination à Istanbul et reste confiant quant à la perspective d'une mise en œuvre rapide et effective des accords afin que les opérations commerciales reprennent en mer Noire et contribuent de manière substantielle à la stabilisation des prix internationaux des denrées alimentaires et des engrais, dont le prix est actuellement hors de portée de nombreux consommateurs et utilisateurs.

L'Ukraine traverse une période difficile, et nous sommes affligés par les conditions traumatisantes dans lesquelles la guerre a plongé la population ukrainienne. Les répercussions mentales, en particulier sur les enfants, pourraient bien être dévastatrices et se faire sentir pendant plusieurs années. À cet égard, les efforts humanitaires doivent se concentrer non seulement sur les besoins physiques des civils touchés, mais aussi sur leurs besoins psychologiques et leur santé mentale, car les dommages de la guerre entraîneront un traumatisme psychologique de longue durée.

Pour terminer, je voudrais rappeler à tous les acteurs, y compris les parties au conflit, que la protection et la sécurité des civils doivent nous inciter à faciliter le règlement pacifique du conflit. En tant que Conseil, nous avons une responsabilité urgente et collective d'investir dans la paix en Ukraine et d'éviter les actions qui renforcent les appréhensions des parties en matière de sécurité et ne servent qu'à perpétuer une guerre inutile.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je me joins à mon tour aux autres orateurs pour adresser nos meilleurs vœux à la Représentante permanente de l'Irlande, l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason, dans ses activités futures. Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé sur la situation en Ukraine.

L'Inde reste préoccupée par la situation en Ukraine. Le conflit a entraîné des pertes en vies humaines et causé des souffrances indicibles à la population ukrainienne, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, dont des millions de personnes qui ont été contraintes de fuir de chez elles pour chercher refuge dans les pays voisins. Les rapports faisant état de la mort de civils dans le cadre du conflit en cours sont profondément inquiétants. Nous exprimons à nouveau nos vives préoccupations à cet égard.

Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Inde appelle systématiquement à la cessation immédiate des hostilités et à la fin de la violence. Elle a invité les deux parties à se réengager dans la voie de la diplomatie et du dialogue et exprimé son soutien à tous les efforts diplomatiques déployés pour mettre fin au conflit. Nous sommes convaincus qu'aucune solution ne peut être trouvée en sacrifiant des vies innocentes. Le Premier Ministre de notre pays s'est entretenu avec les Présidents ukrainien et russe à de multiples occasions et a réaffirmé la position de l'Inde.

L'incidence du conflit en Ukraine ne se limite pas à l'Europe. Le conflit exacerbe les inquiétudes concernant les denrées alimentaires, les engrais et le carburant, en particulier dans les pays en développement. Nous devons tous mesurer l'importance de l'équité, de l'accessibilité économique et de l'accessibilité tout court pour ce qui a trait aux céréales alimentaires. Le marché libre ne doit pas devenir un argument pour perpétuer les inégalités et promouvoir la discrimination.

Dans ce contexte, nous nous félicitons des récentes avancées visant à garantir la sécurité des exportations de céréales et d'engrais. Nous espérons que les mesures convenues seront mises en œuvre sérieusement par toutes les parties, même si elles risquent de ne pas être suffisantes pour résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire.

L'Inde est déterminée à travailler de manière constructive pour atténuer les effets néfastes du conflit sur la sécurité alimentaire. Elle fournit une aide financière et des céréales alimentaires à des pays afin de répondre à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire, à la demande

de leurs gouvernements. Au cours des trois derniers mois, l'Inde a exporté plus de 1,8 million de tonnes de blé à destination de pays dans le besoin, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, le Soudan et le Yémen. Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires a également reconnu que l'exportation de blé depuis l'Inde représentait une source d'approvisionnement essentielle pour le Yémen à la suite du conflit en Ukraine. Nous continuons à aider également notre voisine, Sri Lanka, à garantir sa sécurité alimentaire.

Nous nous employons à augmenter la production d'engrais en Inde. Nous devons également faire en sorte que les engrais soient disponibles et que leurs chaînes d'approvisionnement continuent de fonctionner sans problème au niveau mondial. De même, il faut s'efforcer de garantir la stabilité de l'approvisionnement mondial en carburant afin de pouvoir répondre à la demande.

Nous réaffirmons l'importance des principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire. L'action humanitaire doit toujours être guidée par les principes de l'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance. Ces mesures ne doivent jamais être politisées.

Nous continuons à réaffirmer que l'ordre mondial est fondé sur le droit international, la Charte des Nations Unies et le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États.

M^{me} Syed (Norvège) (*parle en anglais*) : Je tiens également, au nom de la délégation norvégienne, à me joindre aux autres orateurs pour remercier l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason de l'excellent esprit de camaraderie dont elle nous a gratifiés, tant dans le cadre de notre candidature au Conseil de sécurité qu'au sein de celui-ci au cours de ces dernières années. Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo d'avoir fait le point sur l'invasion russe en cours en Ukraine, et en particulier sur ses conséquences sur la vie de la population ukrainienne.

La Charte des Nations Unies interdit l'agression et l'acquisition de territoire par la force. Alors que cette guerre contre l'Ukraine se poursuit, elle inflige de terribles dommages cumulés à la population civile, compromettant les perspectives de paix et de sécurité. Plus de cinq mois d'invasion et de violence russes ont engendré des blessures qui mettront des générations à cicatriser. Les attaques russes contre les civils et les infrastructures civiles n'ont cessé de s'intensifier dans de nombreuses régions d'Ukraine. Les récentes attaques survenues à Tchassiv Iar, Kharkiv, Kramatorsk et Vinnytsia ont fait des dizaines de

blessés et de morts parmi les civils. Et la population de toute l'Ukraine, y compris à Kyïv, continue de vivre dans la peur quotidienne de la prochaine attaque. Nous demandons une fois de plus que les civils soient protégés et que le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme soient pleinement respectés et appliqués.

Le mépris des droits humains affiché par les agresseurs russes continue de choquer la communauté internationale. Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles les forces russes ont torturé des prisonniers de guerre et détenu illégalement, torturé et fait disparaître de force des civils dans les territoires occupés. Il existe de nombreux indices que des crimes de guerre ont été commis. Ces crimes ne peuvent pas tomber dans l'oubli. Les auteurs de ces actes, à tous les niveaux, doivent être amenés à en répondre.

Nous avons entrevu quelques signes d'espoir au milieu de ces sombres perspectives. La Norvège félicite le Secrétaire général de sa contribution à l'importante Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens. Nous félicitons également la République de Türkiye d'avoir facilité les négociations et la cérémonie de signature qui a suivi le 22 juillet. Cette initiative sera déterminante pour réduire l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale et instaurer la confiance entre les parties, mais pour ce faire, elle doit être appliquée.

Le monde entier a été choqué par l'attaque au missile lancée par la Russie contre le port ukrainien d'Odessa, le lendemain même de la signature de l'initiative. La Norvège se tient aux côtés de l'Ukraine et reprend à son compte les condamnations très claires exprimées par le Secrétaire général des attaques de la Russie contre Odessa.

La guerre en Ukraine est une crise humaine créée à dessein par les dirigeants russes. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de mettre un terme à cette guerre. Ils doivent mettre fin aux souffrances infligées tant au peuple ukrainien qu'à tous les peuples du monde touchés par les conséquences des actions de la Russie. Nous exigeons de la Fédération de Russie qu'elle cesse immédiatement les hostilités contre l'Ukraine et retire totalement et immédiatement les forces et équipements militaires russes de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et de ses eaux territoriales. Nous appuyons également tous les efforts déployés en toute sincérité pour favoriser le dialogue politique, les négociations et la médiation.

En mai, les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur appui aux efforts du Secrétaire général

afin de parvenir à une solution pacifique. Ces efforts sont plus importants que jamais, car le peuple ukrainien et les peuples du monde ressentent les effets cumulés de la guerre. Par conséquent, nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour favoriser le dialogue entre les parties, afin de trouver une solution pacifique et d'apporter la paix au peuple ukrainien.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je souhaite plein succès à notre amie, l'Ambassadrice d'Irlande, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions à Washington. Ce fut un plaisir de travailler avec elle.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et salue la présence des représentants des pays qui participent à cette séance en vertu des articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire.

Depuis un peu plus de cinq mois, nous avons entendu diverses interprétations d'un récit confus qui ne justifie nullement la guerre en Ukraine. Depuis le début, la position de mon pays a été très claire en ce qui concerne le respect de l'Article 2, paragraphe 4 de la Charte des Nations Unies, qui stipule que les Membres de l'Organisation s'abstiennent [...] de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État [...]. Ce qui se passe en Ukraine constitue une violation flagrante de la Charte. Nous sommes également très préoccupés par les interprétations libres et biaisées du droit de légitime défense énoncé dans l'Article 51 de la Charte, qui créent un précédent dangereux. Depuis de nombreuses années, mon pays condamne systématiquement de tels comportements dans divers contextes.

Outre le mépris flagrant de la Charte et des principes constitutionnels de la politique étrangère de mon pays, des violations récurrentes du droit international ont été commises, notamment des violations des normes du droit international humanitaire. Les attaques dirigées contre les zones commerciales et résidentielles se poursuivent et le nombre des victimes civiles est déplorables. Le 14 juillet, une attaque à Vinnytsia a fait plus de 20 morts parmi les civils, dont des enfants. Cette attaque a été précédée par celle du 9 juillet à Tchassiv Iar, au cours de laquelle 48 autres civils avaient été tués. Au total, plus de 5 000 décès de civils ont été vérifiés, mais le nombre réel est certainement plus important.

Tant que les hostilités se poursuivent, la protection des civils et la fourniture de l'aide humanitaire doivent être une priorité. Les parties doivent respecter les principes de distinction et de proportionnalité et prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger

à la fois la population et les infrastructures civiles. Au titre des mesures prioritaires spécifiques qui doivent être prises, il faut notamment diffuser des informations et des alertes précises en temps opportun, évacuer les civils vers des lieux sûrs, construire des abris, garantir et faciliter l'accès des organisations chargées de la protection des civils et s'abstenir d'utiliser des armes de nature à frapper sans discrimination dans les zones densément peuplées.

L'appel que nous avons lancé à plusieurs reprises est sans équivoque : le droit international humanitaire doit être respecté, sans exception. La dimension humanitaire de ce conflit a atteint des proportions tragiques et déplorables. On estime à près de 16 millions le nombre de personnes ayant des besoins humanitaires de diverses natures, dont la plupart sont essentiels.

Le monde a suivi avec la plus grande attention les accords conclus à Istanbul le 22 juillet. Le Mexique se félicite de l'engagement et des efforts des deux parties, la Russie et l'Ukraine, en vue de parvenir à ces accords. Nous nous félicitons aussi de la diligence avec laquelle le Gouvernement de la Türkiye a facilité ce processus. Nous nous félicitons en outre de la vision, de l'initiative du Secrétaire général António Guterres et de l'élan qu'il a imprimé à ce processus, ainsi que du travail remarquable accompli par son équipe de médiation. Tout comme nous nous sommes félicités de ses bons offices dans la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité du 6 mai publiée sous la cote S/PRST/2022/3, aujourd'hui, nous lui exprimons nos remerciements et lui réaffirmons notre appui afin qu'il poursuive cette tâche délicate qui consiste à trouver de nouvelles solutions pour avancer sur la voie de la pacification de la région.

En outre, il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas exprimé sa satisfaction suite à la conclusion des accords dits de la mer Noire, alors qu'ils revêtent la plus haute importance. En effet, il s'agit des premières mesures concrètes qui ont été prises pour faire face à la crise alimentaire mondiale, qui représente une menace pour de nombreuses régions du monde, et qui montrent que même en pleine guerre, il est possible de dialoguer.

Certes, il est extrêmement regrettable que quelques heures après la signature des accords, Odessa ait été la cible d'attaques de missiles. Néanmoins, ces accords sont entrés en vigueur et ont commencé à être mis en œuvre, ce qui constitue une avancée majeure, dont l'importance ne peut et ne doit pas être sous-estimée. Le passage en toute sécurité des céréales, des engrais et des produits connexes vers les marchés mondiaux

représente une bouée de sauvetage pour les millions de personnes qui en dépendent, qui vivent dans l'insécurité alimentaire et qui risquent d'être victimes de la famine.

S'il est vrai que des signaux encourageants nous sont parvenus d'Istanbul, la cessation complète des hostilités doit être notre véritable objectif. Dans l'immédiat, pour mettre un terme à la guerre, l'ouverture, le dialogue et un véritable engagement seront nécessaires tant de la part des parties concernées que de la communauté internationale. Le Mexique reste convaincu que la voie diplomatique est le seul moyen d'atteindre cet objectif, ce qui suppose de poursuivre les efforts de médiation, conformément à la Charte des Nations Unies. Nous demandons donc instamment au Secrétaire général et à son équipe de veiller à la poursuite de la mise en œuvre des accords qui ont été conclus.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier l'Ambassadrice Byrne Nason de sa défense vigoureuse et éloquente de la paix et de la sécurité internationales pendant son mandat au Conseil de sécurité et ailleurs. Elle nous manquera.

Pour commencer, je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

Premièrement, je m'associe aux autres orateurs pour me féliciter de l'accord conclu le 22 juillet à Istanbul, en vue d'exporter les céréales bloquées en raison du blocus russe imposé à Odessa et à d'autres ports. Nous saluons le rôle de l'ONU et de la Türkiye dans la négociation de cette solution. À n'en point douter, l'accord est important. Sa mise en œuvre est désormais vitale pour que les céréales des agriculteurs ukrainiens puissent à nouveau être transformées en pain et être envoyées sur les marchés et sur les tables du monde entier, et pour que le Programme alimentaire mondial puisse remédier aux situations de famine urgentes, notamment en Somalie et en Éthiopie.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas oublier le bilan des atrocités et des crimes commis par la Russie depuis qu'elle a envahi l'Ukraine, il y a plus de cinq mois. Avant même que l'encre de l'accord sur les céréales conclu le 22 juillet dernier n'ait séché, la Russie a attaqué avec impudence le port d'Odessa. Cette dernière attaque fait suite à d'autres, à savoir les violations du droit international humanitaire commises à Boutcha et à Irpin, les attaques commises contre des civils dans le théâtre de Marioupol, à la gare ferroviaire de Kramatorsk, dans le centre commercial de Kremenchouk et dans les immeubles d'habitation de Tchassiv Iar et de Vinnytsia et les actes de torture et

les mauvais traitements généralisés subis par les détenus, y compris les femmes et les enfants, tels que recensés par Human Rights Watch et le Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. La vidéo diffusée cette semaine, montrant un prisonnier de guerre ukrainien en train d'être castré par des soldats russes, est une illustration des agissements barbares et criminels de la Russie.

Troisièmement, la Russie a violé la Charte des Nations Unies et manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de cette dernière. Depuis cinq mois, la Russie est engagée dans une invasion illégale d'un autre État Membre, en violation des obligations que lui impose la Charte et au mépris total des résolutions de l'Assemblée générale et des ordonnances rendues par la Cour internationale de Justice. Les préparatifs de pseudo-référendums à Kherson et à Zaporijia sont les derniers exemples en date des violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine commises par la Russie. C'est pourquoi nous continuons à exiger que la Russie mette fin à son invasion, se retire de l'Ukraine et s'acquitte des obligations que lui impose la Charte.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Au cours du mois qui s'est écoulé depuis notre dernière séance sur l'Ukraine (voir S/PV.9080), nous avons réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre des objectifs visés par notre opération militaire spéciale.

Avec la prise de Severodonetsk et de Lysychansk, les forces armées russes et les formations de la République populaire de Donetsk et de la République populaire de Lougansk ont complètement libéré le territoire de la République populaire de Lougansk. Une offensive générale est également en cours dans la République populaire de Donetsk. Au total, 255 localités ont été libérées dans les deux Républiques. La population du Donbass reprendra le contrôle de l'ensemble du territoire de la région. Ce n'est qu'une question de temps. De nombreuses vidéos diffusées sur Internet montrent les habitants de Lysychansk libérée descendant dans la rue pour aller à la rencontre des militaires russes et des milices populaires, arborant des rubans de Saint-Georges et des drapeaux russes. Nous suggérons à toutes celles et tous ceux qui sont déjà las des discours de l'Ukraine sur les soldats russes qui terroriseraient la population locale de regarder ces images et de voir la réaction de ces personnes bien réelles ainsi que les larmes de joie qu'elles ont versées lorsqu'elles ont enfin pu quitter

leurs abris et cesser d'avoir peur des nationalistes ukrainiens. La reconstruction des zones libérées bat son plein. Grâce à nos efforts, Marioupol retrouve peu à peu une vie paisible, et l'approvisionnement général en eau et en énergie est en train d'y être rétabli. La construction d'un grand réseau d'adduction d'eau a débuté dans la République populaire de Lougansk, et à Lougansk même, une polyclinique est en cours de construction.

La cruauté des nationalistes ukrainiens et leur indifférence à l'égard de la population du sud et de l'est de l'Ukraine ont sérieusement entamé le moral des habitants de ces zones. Dans les régions de Zaporojie et de Kherson, les gens font la queue pour demander un passeport russe. Malgré le fait que les autorités ukrainiennes intimident leurs citoyens par tous les moyens possibles, en commettant des actes de terrorisme contre les employés des administrations civiles et en engageant des poursuites pénales contre les personnes qui acquièrent la nationalité russe, les gens continuent de choisir un pays dans lequel ils ont confiance, ainsi qu'un avenir normal pour eux-mêmes et pour leurs enfants. L'Ukraine perd ces personnes à chaque minute qui passe, tout comme elle a perdu les habitants du Donbass lorsque le régime de Kiev a mené une guerre d'extermination contre eux en 2014.

Le régime de Kiev tente de se venger même sur ses militaires, qui ont finalement compris qu'il était inutile d'exécuter les ordres criminels et se sont rendus pour avoir une chance de se voir accorder une rédemption et de vivre une vie paisible. Aujourd'hui, des missiles lancés depuis un lance-roquettes multiples Himars, de fabrication américaine, ont frappé un centre de détention près d'Olenovka, dans le Donbass, tuant une cinquantaine de prisonniers de guerre ukrainiens. Toutefois, cette tactique de la terreur ne fera qu'encourager les militaires ukrainiens à se rendre. De soldats ukrainiens refusent de continuer à se battre. Nous le voyons tous les jours.

Le fait que les forces armées ukrainiennes s'accrochent à leur tactique favorite consistant à utiliser les infrastructures civiles comme cachettes et sites de déploiement d'artillerie lourde n'est pas étranger au changement d'attitude de la population du sud de l'Ukraine que j'ai évoqué plus haut. Des dizaines de témoins oculaires en attestent et confirment que c'est ainsi que le régime de Kiev traite son peuple. Contrairement aux soi-disant témoins des enquêtes ukrainiennes et occidentales, ces personnes ne cachent pas leurs noms ni leurs adresses. Elles confirment également que

les forces armées ukrainiennes ciblent des installations civiles et tirent sur des civils, et qu'elles tentent ensuite d'attribuer ces agissements aux soldats russes. Les incidents mis en scène, tels que celui, notoire, de Boutcha, sont de plus en plus réfutés, et il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de l'ignorer. Les seules personnes à ne pas le remarquer sont nos collègues occidentaux, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises, y compris à la présente séance. Aujourd'hui, notre collègue britannique nous a donné une liste exhaustive de ces provocations. Nous l'en remercions vivement.

Au cours du mois dernier, il y a eu un certain nombre de progrès en ce qui concerne les exportations de céréales ukrainiennes et l'accès des denrées alimentaires et des engrais russes aux marchés mondiaux. Le 22 juillet dernier, deux documents distincts ont été signés à Istanbul. Ensemble, ils constituent un accord global. Qu'il me soit permis de souligner que nous étions prêts à régler ces questions dès le mois d'avril, après que le Président Poutine et le Secrétaire général Guterres en ont discuté durant leur rencontre à Moscou. Mais Kiev et ses parrains occidentaux ont tenté de saboter le caractère global de cet accord, en ne mettant en avant que la partie relative aux céréales ukrainiennes, même si, selon nos estimations, on ne parle ici que de 5 millions de tonnes, soit moins de 1 % du volume total des céréales sur le marché mondial. Nous remercions le Secrétaire général et la partie turque d'avoir refusé de se plier aux exigences de l'Occident, ce qui a grandement contribué à la conclusion de ces accords. La signature d'un mémorandum entre la Russie et l'ONU sur les efforts pour faciliter l'accès des denrées alimentaires et des engrais russes aux marchés mondiaux prouve une fois de plus le caractère totalement vain des tentatives de nous faire porter la responsabilité de la crise alimentaire mondiale, qui se fait sentir de plus en plus clairement aujourd'hui et qui a été créée artificiellement par les agissements des États occidentaux.

Le 26 juillet, le Centre conjoint de coordination, qui réunit des représentants de l'Ukraine, de la Russie, de la Türkiye et de l'ONU, s'est mis au travail pour garantir le transport sécurisé des céréales depuis les ports ukrainiens. Nous espérons que les accords d'Istanbul seront bientôt appliqués dans leur intégralité, et que le Secrétaire général s'acquittera des engagements qu'il a pris et mettra tout en œuvre pour lever les obstacles créés par les États-Unis et l'Union européenne en ce qui concerne le paiement, l'assurance et la logistique des cargaisons russes. Toutefois, le déploiement de cargaisons et d'installations militaires dans le port d'Odessa ne peut guère favoriser la bonne mise en œuvre de l'accord sur les

céréales. Nous continuerons à détruire ces cargaisons et installations, comme nous l'avons fait le 23 juillet, lorsque nous avons détruit un navire militaire ukrainien et un dépôt de missiles antinavires Harpoon livrés par les États-Unis. Rien dans le mémorandum que nous avons signé ne nous empêche de poursuivre notre objectif de démilitarisation de l'Ukraine.

Au cours du mois écoulé, la guerre par adversaires interposés que l'Occident mène contre la Russie, jusqu'au dernier Ukrainien, a connu une nouvelle escalade. Maintenant que le régime ukrainien a commencé à recevoir des lance-roquettes multiples dernier cri qu'il utilise sur les conseils et sous le contrôle direct d'instructeurs occidentaux, nous approchons d'un point où les États occidentaux sont directement impliqués dans le conflit. Des sociétés occidentales dites « privées » fournissent volontiers leurs images satellites à Kiev pour l'aider à planifier et à lancer des frappes. Nous avons déjà vu à plusieurs reprises comment ces images sont utilisées pour toutes sortes de mises en scène et de provocations. Bien entendu, nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte.

Quant aux armes qui sont livrées à Kiev et aux mercenaires qui restent sur le territoire ukrainien, nous continuerons de les attaquer en tant que cibles militaires légitimes. Le ravitaillement irresponsable de l'Ukraine en armes, en systèmes d'artillerie et en armes à feu a créé une situation dans laquelle, en raison de la corruption florissante des dirigeants politiques et militaires ukrainiens, ces armes se sont répandues dans toute l'Europe. Nous savons que la majeure partie de ces armes passent des entrepôts aux mains des contrebandiers et se retrouvent ensuite, via des canaux établis, sur le marché noir mondial des armes.

Les informations sur les armes disponibles sont presque ouvertement publiées en ligne sur certains sites. Le problème a pris une telle ampleur que même les grands médias occidentaux ne peuvent plus fermer les yeux. Même l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol) a dû le reconnaître. La semaine dernière, son porte-parole, M. Jan Op Gen Oorth, a déclaré à l'agence de presse allemande qu'Europol avait connaissance de rapports faisant état de trafic d'armes lourdes. Il a également reconnu que les forces de l'ordre européennes disposaient d'informations sur la contrebande d'armes à feu en provenance de l'Ukraine. Le porte-parole a souligné qu'il y avait toujours des risques que ces armes tombent entre les mains de groupes criminels organisés ou de terroristes.

Certains médias ont divulgué des parties confidentielles du rapport qu'Europol a soumis au Conseil européen. Le rapport indique que les réseaux criminels sont impliqués dans la contrebande d'une quantité considérable d'armes à feu et de munitions de l'Ukraine vers l'Union européenne. Selon les estimations d'Europol, des caches d'armes ont été établies le long de la frontière entre l'Union européenne et l'Ukraine.

Les résultats d'une opération conjointe des forces de l'ordre hongroises et slovaques pour démanteler un groupe criminel impliqué dans la contrebande d'armes fournies à l'Ukraine illustrent clairement ces conclusions. Un vaste arsenal, comprenant des fusils de tireurs d'élite, des mitrailleuses et des explosifs, a été saisi dans un village hongrois appelé Rajka, situé à seulement une heure de route de la principale instance mondiale de désarmement qui se trouve à Vienne. Comme l'a admis une des personnes arrêtées, ces armes avaient été livrées à l'Ukraine et étaient destinées à être utilisées par les formations armées ukrainiennes, notamment le bataillon Azov, mais elles ont ensuite été vendues et acheminées vers l'Union européenne.

Qu'il me soit permis de poser la question suivante à nos collègues occidentaux : sont-ils conscients des conséquences de leurs actes ? Nous commençons à en douter. Ils sont en train de créer, de leurs propres mains, une plaque tournante régionale, voire mondiale, pour le trafic d'armes au cœur même de l'Europe. En agissant de la sorte, ils mettent leur population en danger, qui plus est aux frais de leurs propres contribuables. Ils ne peuvent pas dire que nous ne les avons pas avertis de ce qui se passerait si les armes qu'ils ont fournies à l'Ukraine faisaient surface dans une zone de conflit dans un pays d'une autre partie du monde, ciblant les soldats de la paix des Nations Unies, ou tombaient dans les mains d'extrémistes pour perpétrer une attaque terroriste en Europe même.

Tous les efforts pour armer le régime ukrainien ne font que prolonger son agonie et accroître les souffrances du peuple ukrainien, qui est utilisé comme chair à canon par les dirigeants irresponsables actuels du pays. Les objectifs de notre opération militaire spéciale seront atteints, quelle que soit la quantité d'huile jetée sur le feu sous la forme d'armes livrées à l'Ukraine.

Tout au long du mois de juillet, nos collègues occidentaux ont délibérément passé sous silence le fait que les forces armées ukrainiennes avaient activement utilisé des drones chargés d'explosifs de fabrication étrangère pour attaquer la centrale nucléaire de Zaporojie. À la suite d'une attaque perpétrée le 20 juillet, un incendie

s'est déclaré sur le site de la centrale nucléaire. Ce n'est que par une heureuse coïncidence qu'il a été possible d'éviter une catastrophe majeure dont les conséquences se seraient fait sentir dans toute l'Europe. Je tiens à préciser qu'il s'agissait d'une attaque ciblée des forces armées ukrainiennes contre une installation nucléaire, la plus grande centrale nucléaire d'Europe. Le problème a été réglé et, aujourd'hui, la centrale nucléaire fonctionne normalement sous le contrôle de l'armée russe.

Ce qui nous choque le plus dans cette histoire, c'est l'énorme hypocrisie dont font preuve les pays occidentaux, qui n'ont même pas daigné commenter cette provocation du régime de Kiev. Je tiens à rappeler que, lors d'une séance du Conseil de sécurité tenue en mars dernier, ils avaient déclenché l'hystérie au sujet de la prétendue menace radiologique que représenterait le bombardement russe de la centrale nucléaire de Zaporojie, alors que le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique avait déclaré publiquement qu'un tel danger n'existait pas.

Franchement, cela me rappelle l'aveuglement criminel dont les États occidentaux ont fait preuve pendant sept années lorsqu'ils ont dissimulé le non-respect des Accords de Minsk par Kiev. Malheureusement, les dirigeants de l'ONU font montre aujourd'hui du même aveuglement et appliquent eux aussi deux poids, deux mesures. Cette attitude irresponsable ne peut qu'encourager Kiev à prendre de nouvelles mesures qui compromettent la sécurité nucléaire sur le continent.

Je voudrais attirer l'attention des délégations occidentales sur le fait que leur artillerie à plus longue portée, dont elles ont tant vanté les mérites, permet aux forces armées ukrainiennes de frapper les zones arrières du Donbass et de tuer des civils sans aucune logique militaire, uniquement à des fins de vengeance et d'intimidation. Le régime de Kiev prend délibérément pour cible des écoles, des hôpitaux et des immeubles résidentiels, notamment à Donetsk, à Kherson, à Stakhanov et à Gorlovka. Cinq à 10 personnes sont tuées et des dizaines blessées presque quotidiennement dans le Donbass sous les tirs de l'artillerie à longue portée fournie par l'OTAN. Les médias occidentaux et ukrainiens sont les seuls à ne rien remarquer, ce qui n'enlève rien à l'atrocité de ces crimes. En fournissant à l'Ukraine de l'artillerie à longue portée, l'Occident se rend directement complice des crimes de guerre commis par le régime de Kiev.

Cela est particulièrement déchirant lorsque des enfants sont tués par les bombardements ukrainiens. Le Donbass enterre des enfants régulièrement depuis huit ans maintenant, depuis le début de l'opération militaire

punitive lancée par l'Ukraine dans cette région. Avant-hier, le 27 juillet, la République populaire de Donetsk a célébré la Journée du souvenir des enfants victimes de la guerre dans le Donbass. Ce jour-là, les habitants de Donetsk ont apporté des fleurs et des jouets au mémorial de l'Allée des anges. Pendant la minute de silence, le temps s'est figé dans la ville sans que rien ne puisse venir perturber ce moment de recueillement, pas même les tirs d'artillerie que les forces armées ukrainiennes effectuaient activement depuis le matin.

Cette date n'a pas été choisie au hasard. Le 27 juillet 2014, une petite fille qui n'avait même pas 1 an, nommée Kira Zhuk, et sa mère ont péri dans un bombardement mené par les forces ukrainiennes sur la ville de Gorlovka. J'ai sa photo dans les mains. Quatre autres enfants sont morts ce jour-là. Ils ont été parmi les premières victimes de la guerre menée par Kiev contre le Donbass, qui s'est poursuivie pendant huit années supplémentaires. Pour honorer leur mémoire, l'Allée des anges a été construite à Donetsk avec en son centre un monument sur lequel sont gravés les noms des enfants tués par l'Ukraine. À ce jour, on dénombre 130 noms. Parmi eux, Anastasia Konoplyova, âgée de 13 ans, dont je tiens la photo. Elle a été frappée chez elle par un obus avec son frère et sa sœur en 2015. Malheureusement, cette terrible liste ne cesse de s'allonger.

Depuis février dernier, 249 civils, dont 16 enfants, ont été tués rien que dans la République populaire de Donetsk. J'invite les membres du Conseil à regarder la photo de Veronika Badina, âgée de 10 ans, qui a été tuée le 5 juillet dans un bombardement effectué par les forces armées ukrainiennes à Donetsk, et la photo de Masha Evtukhova, âgée de 7 ans, qui est morte le 6 juillet sur un terrain de jeu avec trois de ses camarades. Je leur montre ces photos non seulement parce que l'Ukraine a tué ces enfants ce mois-ci, mais aussi parce que ces enfants, ainsi que trois autres, ont été touchés par des projectiles tirés par des systèmes d'artillerie occidentaux.

Tant que les forces armées ukrainiennes ne disposaient pas de ces systèmes, elles ne pouvaient pas atteindre ces zones. Eh bien, maintenant elles le peuvent. Les membres du Conseil savent-ils ce que le Président ukrainien, M. Zelenskyy, a dit la nuit où les forces armées ukrainiennes ont tué successivement cinq enfants ? Pensent-ils qu'il a présenté ses condoléances aux parents qui ont perdu ce qu'ils avaient de plus précieux dans leur vie ? Loin de là ! Je vais citer ses propos. Il a déclaré : « On commence enfin à ressentir toute la puissance des armes que nous avons reçues

de nos partenaires occidentaux. Leur précision répond parfaitement à nos besoins ».

Je me tourne à présent vers mes collègues américains, britanniques et français assis dans la salle. Je veux qu'ils comprennent une chose. Des enfants sont tués avec les armes que leurs pays fournissent à l'Ukraine, des armes payées par les impôts de leurs contribuables. Le Président ukrainien en rit ouvertement et se vante de la précision de ces armes. Est-ce là leur objectif ? Et sinon, pourquoi ne condamnent-ils pas ce sacrilège impensable ? Certains dans cette salle pensaient probablement que le régime ukrainien tuait des enfants dans le Donbass sans en avoir l'intention et que leur mort, pour utiliser la terminologie de nos anciens partenaires américains, était un dommage collatéral des activités militaires. Je crains de devoir décevoir les membres sur ce point, parce cela est fait de manière parfaitement intentionnelle.

Voici une autre photographie. Les membres savent-ils de quoi il s'agit ? C'est une mine dénommée Lepestok – ou pétale de fleur – qui est activée à distance que les forces ukrainiennes dispersent dans tout le Donbass au moyen d'armes à sous-munitions. Sa particularité, c'est qu'elle n'est pas plus grosse que la paume d'une main. Par terre, elle est presque invisible. Elle ressemble un peu à un jouet d'enfant. Elle explose si on la touche ou si on marche dessus. Elle mutilera un adulte, mais elle tue presque à coup sûr un enfant. Alors qu'on me dise pourquoi ces jouets létaux sont largués loin derrière les lignes de front dans des villes paisibles du Donbass ? La réponse est évidente. Pour tuer le plus grand nombre d'enfants possible. Une telle cruauté pourrait surprendre, mais ceux qui ont participé aux deux dernières réunions du Conseil de sécurité sur l'Ukraine organisées selon la formule Arria savent bien que ce degré de haine contre les populations du sud et de l'est de l'Ukraine fait partie de l'idéologie du nationalisme et du néonazisme ukrainiens. Le monde va découvrir bien d'autres vérités choquantes concernant ce terrible phénomène que les parrains occidentaux de l'Ukraine préfèrent ignorer. C'est clairement le résultat de leur aveuglement.

Après avoir montré les photos de ces enfants, je ne pense pas avoir besoin d'en dire plus. La dénazification et la démilitarisation de l'Ukraine seront menées à bien. Cet État ne doit plus constituer une menace pour le Donbass, la Russie ou les territoires ukrainiens libérés, où pour la première fois depuis de nombreuses années, la population a enfin l'impression de vivre la vie dont elle a envie.

Pour terminer, je me tourne une fois de plus vers mes collègues occidentaux pour leur dire qu'en fournissant des systèmes d'artillerie de longue portée et des lance-roquettes multiples à l'Ukraine, ils déplacent en fait vers l'ouest la ligne de sécurité nécessaire au développement pacifique des régions susmentionnées et, ce faisant, font évoluer les cibles et objectifs de notre opération militaire spéciale. Ils doivent y réfléchir et savoir qu'une fois notre opération militaire spéciale terminée, il nous faudra bien d'une manière ou d'une autre vivre côte à côte et coopérer les uns avec les autres. Les conditions de cette cohabitation dépendent en grande partie d'eux. Il faut me croire lorsque je dis que leur volonté d'aider les Ukrainiens à tuer les enfants de Donetsk et de Lougansk n'est pas prête d'être oubliée, ni par le peuple ukrainien ni par le peuple russe.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Le délégation du Kenya souhaite plein succès à l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason dans ses nouvelles fonctions en tant que première représentante de l'Irlande auprès des États-Unis. La détermination et la persistance avec lesquelles M^{me} Byrne Nason a œuvré à la sécurité des plus vulnérables seront regrettées au Conseil de sécurité.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} Rosemary DiCarlo, de nous avoir fait part de son évaluation de la situation catastrophique en Ukraine et des efforts en cours pour atténuer la crise humanitaire.

Le Kenya salue le leadership du Secrétaire général pour favoriser la conclusion d'un accord entre l'Ukraine et la Russie afin d'exporter en toute sécurité des produits alimentaires ukrainiens par la mer Noire, mais aussi pour permettre l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais par la Russie. Je suis certain que l'ensemble des États Membres sont reconnaissants au Président Recep Erdoğan et au Gouvernement turc du rôle clef qu'ils ont joué dans les négociations et en tant que garants. L'augmentation des exportations de produits alimentaires et d'engrais permettra d'offrir un peu de répit aux millions de personnes qui souffrent de par le monde. C'est également une victoire dont l'ONU avait grandement besoin, alors que notre foi collective dans le multilatéralisme est au plus bas.

Au début de ce que l'on nous a décrit comme une opération militaire spéciale en Ukraine, nous pensions qu'il était encore temps de faire appel à la diplomatie pour protéger l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Plus de cinq mois se sont écoulés depuis, et nous sommes actuellement témoins d'une guerre d'usure brutale

qui ne laisse guère espérer un cessez-le-feu en vue de mener des négociations. Nous déplorons les terribles souffrances causées aux Ukrainiens, et peu de pays, le Kenya compris, ont échappé aux conséquences sinistres de cette guerre.

Malheureusement, il est maintenant de plus en plus clair que les énergies militaristes libérées par la guerre en Ukraine menacent de nous faire entrer dans une nouvelle ère de conflits mondiaux majeurs. Il est juste que nous utilisions cette séance d'information et toutes les enceintes qui s'y prêtent pour faire entendre cet avertissement aux États Membres de l'ONU, dans l'espoir que cela suscitera un mouvement de résistance uni pour inverser la trajectoire actuelle. Si nous ne parvenons pas à convaincre les parties belligérantes et leurs alliés ou à faire pression sur eux pour les ramener à la table des négociations, j'espère que nous aurons recours aux instruments régionaux et mondiaux disponibles pour parvenir à un certain niveau de sécurité.

Il est également temps que nous réfléchissions à des mesures pour contrer les menaces mondiales découlant de la situation en Ukraine. L'ordre de sécurité européen est en lambeaux. Il a été remplacé par des alliances politico-militaires visant à préparer la guerre et à tenter de dissuader et de maîtriser les adversaires. La situation actuelle en Europe représente une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Les alliances entre grandes puissances et leur projection de forces mettent en péril la stabilité de la péninsule coréenne et de la mer de Chine méridionale, pour ne nommer que deux foyers de tension potentiels.

L'escalade de la concurrence et des rivalités actuelles pourrait facilement déclencher des conflits qui anéantiraient l'économie mondiale et donneraient lieu à des guerres par alliés interposés, comme à l'époque de la guerre froide. Cela signifiera au minimum que les voies maritimes essentielles à l'acheminement de biens dans le contexte de notre économie mondiale ne seront pas ouvertes et sûres, et que la mondialisation elle-même, qui est un important moteur de développement, sera paralysée, et peut-être même inversée.

La course au développement technologique est plus militarisée que jamais et s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle concurrence entre grandes puissances. Il existe aujourd'hui un risque important, voire accru, que les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle provoquent davantage de guerres destructrices qu'elles ne favorisent la prospérité commune. Leur fabrication et leur acquisition seront dorénavant

réparties selon des lignes géopolitiques, plutôt que de répondre aux réformes en matière de gouvernance qui sont demandées aux pays en développement depuis une génération. Pendant ce temps, le spectre d'un avenir marqué par une instabilité politique et économique extrême, qui provoquera l'appauvrissement et la mort de millions de personnes en raison des effets des changements climatiques, plane.

Alors que nous sommes réunis dans la salle du Conseil de sécurité, il est difficile de prétendre que nos séances d'information, nos débats et nos décisions permettent de lutter efficacement contre ces graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. Il faut que cela change pour que le monde ne tourne pas le dos à cet auguste organe, qui dispose toujours d'outils importants pour atténuer, voire régler, certains des problèmes que j'ai décrits.

Que le Kenya sonne l'alarme ne suffit pas. Nous devons saisir l'urgence de ce moment pour prendre des mesures plus ambitieuses et courageuses afin de secourir le multilatéralisme et notre paix commune. À cette fin, qu'il me soit permis de faire cinq recommandations.

Premièrement, le monde croira dans le mandat du Conseil de sécurité si celui-ci peut contribuer à faire cesser les hostilités en Ukraine et à un règlement durable qui permettra de stabiliser l'ordre de sécurité européen. Le Conseil doit cependant respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Ukraine. Aussi difficile qu'il soit d'atteindre ces objectifs, ils représentent le strict minimum pour permettre au Conseil de sécurité de conserver sa crédibilité et de s'attaquer aux autres problèmes que j'ai mentionnés.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité doit cesser d'être une caisse de résonance pour les appels de plus en plus nombreux à fournir une aide humanitaire alors que des millions de vies dans le monde entier sont menacées par une insécurité alimentaire extrême. Le conflit en Ukraine, comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), a prouvé que la production décentralisée, en particulier en Afrique et dans le monde en développement, était un filet de sécurité essentiel. Si les grandes puissances veulent plaider leur cause auprès de l'Afrique, elles devraient commencer par nouer des partenariats avec nous afin d'assurer notre indépendance en matière d'engrais et d'améliorer notre productivité agricole.

Troisièmement, il faudrait que les pays industrialisés acceptent au minimum d'honorer et même de dépasser les engagements de Paris pour le climat, à la

vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra prochainement en Égypte. En outre, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets devraient devenir une préoccupation centrale pour les institutions financières internationales et chaque gouvernement, au point de modifier fondamentalement le système financier mondial et son traitement de la dette et de l'investissement dans le monde en développement, de telle sorte qu'il apporte une réponse vigoureuse aux régions où les changements climatiques ont des effets extrêmes et qui ont besoin d'un développement solide et partagé.

Quatrièmement, nous estimons que le travail utile que la Banque mondiale accomplit dans des situations de fragilité, de conflit et de violence est un point de départ prometteur pour l'action qu'il convient de mener. Il devrait être fortement coordonné avec la lutte contre les changements climatiques, comme je l'ai brièvement décrit, et avec les objectifs de l'ONU en matière de consolidation de la paix. Les connaissances et les ressources de la Banque en ce qui concerne le développement, coordonnées avec les connaissances de l'ONU en matière d'aide humanitaire et de consolidation et de maintien de la paix, en plus de sa présence sur le terrain, peuvent donner lieu à de véritables avancées sur la voie de la paix et de la résilience.

Cinquièmement, et pour terminer, une grande guerre a eu pour résultat que les États les plus puissants de l'ONU se sont également retrouvés parmi les principaux acteurs des institutions de Bretton Woods. Même si elles ont besoin de réformes de fond pour une meilleure inclusion, ces institutions peuvent toujours offrir des solutions ambitieuses aux problèmes majeurs qui se posent à nous. Nous jugeons que le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière, lancé par le Secrétaire général, constitue une bonne plateforme d'action pour le court terme. Ses recommandations et solutions devraient recevoir un appui financier et opérationnel suffisant et servir de pont vers des réformes et initiatives à plus long terme, si nous voulons sauver le multilatéralisme et protéger notre paix commune.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous félicite de la présidence responsable, professionnelle et compétente du Brésil pour le mois de juillet.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'hommage très généreux que vous m'avez rendu au début de ce qui

est ma dernière séance à cette table. Vos mots m'ont fait chaud au cœur et m'ont beaucoup touchée. *Go raibh maith agat*. Je tiens aussi à remercier tous mes collègues de leurs paroles aimables. Ils me manqueront, et cela me manquera également de travailler à leurs côtés dans cette salle. Travailler à leurs côtés à la défense de la paix et de la sécurité internationales, la plupart du temps, comme nous le faisons, a été le privilège d'une vie et d'une carrière. Une fois encore, *Go raibh maith agat*.

Le 22 juillet, l'Irlande a accueilli avec enthousiasme la signature de l'accord sur les céréales en mer Noire, qui, une fois mis en œuvre, aidera à réduire la pression exercée sur les pays qui font les frais des difficultés d'acheminement et des prix élevés des denrées alimentaires. Nous savons que cet accord n'a pas été simple à obtenir. Nous félicitons l'Ukraine et la Russie d'avoir surmonté les obstacles qu'il fallait franchir pour y parvenir. Nous apprécions vraiment les efforts inlassables du Secrétaire général et de son équipe. Nous saluons également la contribution importante du Président Erdoğan et du Gouvernement turc pour rapprocher les camps. Comme l'a dit le Secrétaire général, l'accord est une lueur d'espoir dans un monde assombri par les crises mondiales.

L'an dernier, les prix alimentaires mondiaux ont augmenté pratiquement d'un tiers, et jusqu'à 95 millions de personnes supplémentaires, dont beaucoup souffraient déjà de la faim, exacerbée par les effets des changements climatiques, les conflits, les maladies et les incidences mondiales de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), risquent en conséquence d'être plongées dans une insécurité alimentaire aiguë. Nous appelons instamment à la mise en œuvre intégrale et immédiate de l'initiative. Pour le dire simplement, cela ne pourrait pas être plus urgent. C'est pourquoi l'attaque russe contre le port d'Odessa, moins de 24 heures après la signature de l'accord, est particulièrement cynique. Nous condamnons catégoriquement cet acte répréhensible. Toutes les parties se sont engagées sans ambiguïté à garantir le transport en toute sécurité des céréales ukrainiennes vers les marchés mondiaux afin de combattre la crise alimentaire mondiale, de réduire la pression due aux prix élevés et d'atténuer la souffrance de millions de personnes, y compris dans des endroits déjà dévastés par la faim, tels que la Somalie, l'Éthiopie, le Yémen et le Liban. Nous exhortons tous les camps à agir de bonne foi et à tenir leurs engagements sans délai.

L'Irlande a été on ne peut plus claire, depuis qu'elle a rejoint le Conseil de sécurité, sur le lien irréfutable entre

les conflits et la faim. Nous encourageons ceux qui sont réticents, pour ne pas dire qu'ils n'y sont pas disposés, à admettre ce lien, à y réfléchir de nouveau, à reconsidérer leur position et à regarder cette crise mondiale.

Bien que nous nous félicitions de l'accord de vendredi dernier, nous ne devons pas oublier ce qui l'a rendu nécessaire. Depuis plus de cinq mois, la Russie mène une guerre non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine, en violation du droit international, une guerre qui est un affront absolu à la Charte des Nations Unies. La plupart d'entre nous ici nous consacrons chaque jour à la protection et à la promotion de la Charte. La Charte est notre pierre de touche. Cette guerre est une violation de cette précieuse Charte. Chaque jour qui passe, de nouveaux témoignages déchirants nous parviennent. Des femmes et des hommes innocents sont pris pour cible par des tirs alors qu'ils évacuent afin d'échapper à la mort. Des enfants sont condamnés à revivre à perpétuité les bombardements aveugles de leur maison, de leur école et de leur terrain de jeux. Des Ukrainiens âgés racontent comment ils sont brutalisés et affamés chez eux. Dans tout le pays, des civils sont visés, déplacés, des civils meurent à cause d'une guerre qui n'est en rien de leur faute.

Ne serait-ce que ce mois-ci, un missile de croisière russe a frappé une zone civile de Vinnytsia, dans le centre de l'Ukraine, tuant au moins 22 personnes et en blessant une centaine d'autres. Parmi les morts recensés, il y a une fillette de 4 ans, qui était porteuse de trisomie 21. C'est une dépravation absolue. Il ne s'agit pas de la première attaque de la Russie contre des localités et des villes d'Ukraine, nous ne le savons que trop bien. Néanmoins, cela illustre une tendance inquiétante à s'en prendre à des cibles civiles en n'ayant apparemment qu'un objectif à l'esprit : intimider et terroriser la population civile. Je le dis clairement : les responsables de telles attaques doivent répondre de leurs actes.

Dans toute l'Ukraine, les attaques visant des infrastructures civiles privent des millions de personnes de services de base comme l'eau, l'électricité, le gaz et un logement adéquat. Nous voyons tous les images, et nous lisons les rapports. Des femmes accouchent dans des abris antiaériens et les caves des hôpitaux, sans électricité pour les incubateurs. C'est inadmissible. Des enfants courent le risque imminent de ne plus avoir accès à l'eau potable. Des familles sont contraintes de fuir par peur des bombardements et de la guerre ou parce que le manque d'électricité ou de chauffage dans leur logement l'ont rendu inhabitable. On s'attend à ce que les besoins

augmentent aussi longtemps que les hostilités se poursuivront, d'autant que la situation, déjà très difficile, promet de s'aggraver avec l'hiver qui va approcher.

Nous appelons une fois de plus la Fédération de Russie à respecter ses obligations en vertu du droit international. Point. Les parties au conflit doivent se conformer au droit international humanitaire, y compris l'obligation de faire la distinction entre civils et combattants, et d'attaquer uniquement des objectifs militaires, les interdictions touchant les attaques aveugles et disproportionnées, et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pendant les attaques. Je l'ai déjà dit, je vais le dire pour la dernière fois : le respect des règles n'est pas facultatif. Nous exhortons les parties à faciliter un accès humanitaire total, sûr et sans entrave aux populations qui ont besoin d'une assistance vitale et d'un appui médical.

Seule la Russie porte la responsabilité de cette guerre. Seule la Russie peut y mettre fin. Il est grand temps. J'appelle à nouveau la Fédération de Russie à mettre fin à ces souffrances inutiles, à respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international et à retirer sans condition toutes ses forces de l'ensemble du territoire souverain de l'Ukraine.

M^{me} Nygema Ndong (Gabon) : Je voudrais également souhaiter, au nom du Gabon, plein succès dans ses nouvelles fonctions à l'Ambassadrice Geraldine Byrne Nason qui nous quitte. Ce fut un réel plaisir de collaborer avec elle sur toutes les questions examinées au Conseil de sécurité.

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention la mise à jour de M^{me} DiCarlo sur la situation qui prévaut en Ukraine. Je voudrais à mon tour faire quelques remarques.

Alors que la guerre en Ukraine va bientôt entrer dans son sixième mois, le Gabon voudrait saluer l'accord sur les céréales signé vendredi dernier à Istanbul. Cet accord signé sous l'impulsion du Secrétaire général, avec la facilitation du Gouvernement de la Türkiye, permettra, nous l'espérons, de répondre aux besoins en céréales de nombreux pays, notamment des pays africains, qui dépendent des fournitures de céréales provenant de la Russie et de l'Ukraine. Cet événement inédit témoigne de ce qu'il est possible de réaliser lorsque toutes les parties parviennent à surmonter leurs divergences pour un but commun. La mise en œuvre rapide de cet accord est essentielle et nécessitera autant d'engagement des parties afin qu'il produise tous les effets attendus.

Les conséquences humanitaires de la guerre peuvent et doivent être jugulées. La signature de cet accord est un développement positif et nous espérons qu'elle permettra d'amorcer une autre dynamique. Le Gabon encourage les parties à tirer avantage de cet élan pour envisager des étapes supplémentaires dans la résolution de la crise. La conclusion d'un cessez-le-feu paraît à la fois urgente, nécessaire et à portée de main, pour autant que les parties consentent à redoubler d'engagement pour atteindre cet objectif.

Je voudrais, pour terminer, exprimer encore le soutien du Gabon aux initiatives visant une résolution politique de la guerre, et en particulier aux bons offices du Secrétaire général.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie les Missions permanentes de l'Albanie et des États-Unis d'avoir proposé la tenue de cette séance, et je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo.

Ce mois-ci, nous avons tous pris connaissance des opérations militaires menées à Odessa, Tchassiv Iar, Vinnytsia, Tchouhouïv, Kharkiv et dans d'autres villes ukrainiennes, qui ont fait des dizaines de victimes. Les attaques contre les civils sont injustifiables au regard du droit international humanitaire. Nous réitérons l'appel lancé aux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et fassent en sorte que les hostilités ne fassent de nouvelles victimes civiles. Depuis le début du conflit, il y a cinq mois, nous insistons sur la nécessité de lancer un dialogue constructif et pragmatique qui permettra de limiter les immenses pertes imposées à l'Ukraine et d'entamer le processus de rétablissement de la paix.

Le conflit et les sanctions qui y sont associées ont aggravé des tendances qui étaient déjà inquiétantes dans le monde entier. Les pays en développement sont les plus durement touchés par la hausse du prix des denrées alimentaires et du carburant, ainsi que par la menace d'une crise de l'approvisionnement. L'accord annoncé vendredi apporte l'espoir qu'il est possible de parvenir à des solutions politiques. Les négociations entre les parties ont permis d'apporter une solution concrète à un problème urgent. Les deux accords conclus à Istanbul ouvrent la voie à la reprise des exportations de céréales et d'engrais et à la réintégration des deux pays sur les marchés internationaux. Nous remercions le Secrétaire général et le Gouvernement turc du rôle décisif qu'ils ont joué dans la négociation de ces accords.

Le Brésil partage la déception exprimée par d'autres membres face à l'incapacité du Conseil de sécurité de parvenir à un consensus sur l'approbation d'une déclaration du Président ou d'une déclaration à la presse. Nous devons toutefois nous féliciter de la participation active des parties aux négociations. Nous demandons instamment aux deux parties d'éviter toute action qui pourrait compromettre la mise en œuvre des accords. La quête persistante d'une victoire décisive sur le champ de bataille n'aboutira qu'à plus de destruction.

Bien que le rôle de la diplomatie dans la gestion de la crise semble avoir été négligé au cours des derniers mois, c'est précisément face aux plus grands défis que nous devons rester attachés à l'esprit des Nations Unies et consacrer tous nos efforts à l'instauration d'une paix durable. Nous ne devons pas succomber à la tentation de renoncer au dialogue. Les accords d'Istanbul laissent présager une solution viable. La reprise immédiate de négociations directes entre les parties pour mettre fin aux hostilités doit être la priorité du Conseil, afin d'arrêter l'escalade de la violence et d'éviter la perte de milliers de vies humaines.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Avant de commencer mon intervention, je voudrais me joindre à tous ceux qui ont remercié M^{me} Geraldine Byrne Nason d'avoir été une bonne collègue et de l'excellent travail qu'elle a accompli. Bien qu'elle ait décidé, pour une raison qui m'échappe, de s'installer dans le sud, comme s'il ne faisait pas assez chaud ici, l'esprit irlandais restera avec nous. Nous apprécions grandement l'intégrité de l'Irlande et nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec la personne qui la remplacera. Je la remercie vivement.

Je prends également note de la présence des représentants de la Russie terroriste, qui occupent le siège permanent de l'Union soviétique.

Les preuves de la nature terroriste de l'actuel régime russe abondent, et des éléments de preuve extrêmement horribles continuent de se manifester. Hier,

une vidéo a été publiée sur l'application russe Telegram, montrant un prisonnier de guerre ukrainien en train d'être castré par ses ravisseurs russes, un groupe d'hommes en uniforme russe, qui arboraient un écusson « Z ». Certains des soldats russes qui apparaissent dans cette vidéo ont déjà été filmés sur les lignes de front dans le Donbass en juin dernier. Après cet acte de torture cruel et inhumain, la victime a été tuée. Le Bureau du Procureur général de l'Ukraine enquêtera sur cet événement et nous informerons le Conseil des résultats de l'enquête.

Aujourd'hui, la Russie a commis un autre crime de guerre terrifiant en faisant exploser une prison dans la ville occupée d'Olenivka, dans la région de Donetsk, où étaient détenus des prisonniers de guerre ukrainiens, principalement des membres du bataillon Azov. Les occupants russes ont poursuivi leurs objectifs criminels afin d'accuser l'Ukraine d'avoir commis des crimes de guerre, ainsi que pour dissimuler les actes de torture et les exécutions de prisonniers qu'ils ont commis dans cette localité. Le fait que la prétendue « médiatrice de la République populaire de Donetsk », M^{me} Morozova, ait indiqué qu'il n'y avait pas de victimes parmi le personnel de la colonie en dit long.

Je tiens à remercier la présidence brésilienne du Conseil d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. La question de la guerre russe contre l'Ukraine reste plus que jamais d'actualité. En effet, nous n'observons aucune désescalade sur le terrain et la Russie n'a pas renoncé à ses plans agressifs et néocoloniaux à l'égard de l'Ukraine. De plus, le Ministre russe des affaires étrangères, M. Lavrov, est allé encore plus loin en affirmant récemment que « l'objectif géographique » de la prétendue opération spéciale avait été étendu à d'autres territoires. On aurait cru entendre le vœu abject d'un voleur qui souhaite rester en possession de l'objet volé.

On peut difficilement s'attendre à ce que le comportement de la Russie au sein du Conseil diffère de son comportement sur le terrain. Il a fallu moins d'un jour à la Russie pour enfreindre l'accord susmentionné sur l'exportation de céréales par la mer Noire, conclu à Istanbul le 22 juillet, et bombarder le port d'Odessa avec des missiles. C'est l'un des trois ports qu'elle s'était engagée à ne pas attaquer en vertu de ce document.

Comme toujours, la Russie s'est contredite dans ses excuses. Dans un premier temps, comme cela a été rapporté, la Russie a totalement nié sa responsabilité dans l'attaque. Le lendemain, prenant conscience que son mensonge éhonté était évident pour tous, elle a été

obligée de changer sa version des faits. Elle a assumé sa responsabilité en racontant toutefois un autre mensonge, à savoir qu'elle visait un entrepôt contenant des missiles dans le port d'Odessa. Ce mensonge a été facilement réfuté par les nombreuses séquences filmées sur le site, qui ne montraient aucun signe de détonation secondaire due aux prétendus missiles ukrainiens. Nous remercions le Secrétaire général d'avoir condamné sans équivoque cette attaque. Son évaluation claire a rendu inutile toute tentative russe de fabriquer des réserves qui n'ont jamais figuré dans les documents d'Istanbul.

L'Ukraine demeure déterminée à contribuer à la résolution de la crise alimentaire. Nous participerons de manière constructive aux activités du Centre conjoint de coordination, officiellement inauguré à Istanbul le 27 juillet. Il incombe désormais aux partenaires internationaux de veiller à ce que la Russie respecte les obligations qui lui incombent dans le cadre du fonctionnement en toute sécurité du couloir ouvert pour les céréales. C'est la seule condition préalable à la libération de plus de 20 millions de tonnes de céréales provenant de la récolte obtenue l'année dernière en Ukraine. Aujourd'hui, le Président Zelenskyy s'est rendu dans le port de commerce maritime de Tchernomorsk, où un transporteur de céréales, le premier depuis le début de la guerre, est désormais chargé de céréales ukrainiennes. Maintenant, nous attendons l'aval des partenaires, les représentants de l'ONU et de la Türkiye, pour commencer à transporter ces céréales.

Il est révoltant que la Russie essaie encore de propager de fausses informations au lieu de s'acquitter de ses obligations. En toute honnêteté, une note diplomatique envoyée cette semaine et signée par le Chargé d'affaires russe devrait être soumise à l'examen de médecins plutôt qu'à celui des membres du Conseil de sécurité. Il me suffit d'en citer une seule phrase : « les forces armées russes... ne prennent pas les infrastructures civiles pour cible ». Sérieusement ? Ce diplomate russe pense-t-il que c'est au Conseil de sécurité que sont filmées les émissions d'Olga Skabeyeva ? S'il s'agit d'une stratégie pour invoquer la démence comme argument de défense, rappelons que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale n'étaient pas dus à la folie ou la maladie. Ils ont été commis collectivement par des milliers d'individus, les sbires, officiers et diplomates d'Hitler qui, comme ceux de Poutine aujourd'hui, travaillaient d'arrache-pied pour satisfaire et exécuter les souhaits et les ordres de leur chef, même s'il n'a pas été facile de remonter la piste de ces ordres. Heureusement, dans le cas présent, cette note diplomatique, signée noir sur blanc, sera conservée comme élément de preuve.

Depuis notre dernière séance (voir S/PV.9080), de nouvelles pages sanglantes et honteuses se sont ajoutées à la liste des crimes de guerre russes. Leur nombre augmente chaque jour, et peut-être même chaque heure qui passe. Pour ne donner que quelques exemples, le 1^{er} juillet, des missiles russes ont frappé un immeuble d'habitation et deux stations balnéaires du village de Serhiivka, dans la région d'Odessa, tuant 19 personnes et en blessant 34 autres. Le 9 juillet, 48 civils, dont un enfant, ont été tués suite au bombardement par des missiles russes d'un bâtiment résidentiel de cinq étages dans la ville de Tchassiv Iar, dans la région de Donetsk. Le 14 juillet, le monde a été choqué par la frappe de missiles tirés par la Russie sur le centre-ville de Vinnytsia, qui a tué 26 civils, dont trois enfants, et blessé près de 90 personnes. Hier, les terroristes russes ont alourdi le bilan civil en tirant des missiles, notamment depuis le territoire du Bélarus, sur Kropyvnytskyï et Liutizh, dans la région de Kyïv, et sur Honcharivske dans la région de Tchernihiv. Kharkiv et Mykolaïv sont victimes de tirs intensifs de roquettes et d'artillerie quasiment chaque jour. Ce matin, les Russes ont bombardé une zone d'arrêt de bus à Mykolaïv avec des armes à sous-munitions, entraînant la mort de cinq civils et en blessant sept autres. Plus tôt, de nombreux membres du Conseil ont peut-être vu une photo poignante prise à Kharkiv, le 20 juillet, qui montre un homme priant tout en tenant la main de son fils de 13 ans, tué à un arrêt de bus par un missile russe Uragan. Pour les meurtriers russes, la dénazification consiste à tuer des enfants innocents.

Un autre objectif déclaré, la prétendue démilitarisation, revient à raser les villes ukrainiennes. Les infrastructures civiles font partie des cibles principales. En juin, par exemple, la guerre russe a entraîné la destruction ou la dégradation de 116 000 bâtiments résidentiels habités par 3,5 millions d'Ukrainiens. Dans 14 régions ukrainiennes, 183 sites religieux, dont 173 sites chrétiens, cinq musulmans et cinq juifs, ont été détruits. On peine à imaginer que les soldats russes, qui ont reçu la bénédiction du patriarche orthodoxe Kirill, ont détruit près de 200 églises orthodoxes en Ukraine. Les images d'enfants ukrainiens gisant sur le sol des villes et villages ukrainiens détruits sont une réalité de ces cinq derniers mois de guerre. C'est une réalité à laquelle nous ne nous habituerons jamais, que nous n'accepterons jamais et que nous ne pardonnerons jamais.

La Russie a recours au terrorisme pour nous intimider et affaiblir notre résilience. À cette fin, les villes et villages de toute l'Ukraine ont été bombardés par plus de 3 000 missiles. Cependant, le résultat obtenu est

totalelement le contraire de celui escompté et la société ukrainienne est unie dans sa volonté de libérer ses territoires souverains et de traduire en justice tous les responsables des tueries et des destructions.

Je voudrais citer une personne qui a passé des jours, des mois et des années dans cette salle. Même après avoir présidé le Conseil de sécurité, cette personne a tout de même déclaré :

« Il n'y a rien dans les obligations contractées par la Russie, y compris dans le cadre des accords conclus le 22 juillet à Istanbul, qui lui interdirait de poursuivre l'opération militaire spéciale ».

Cela signifie, en réalité, qu'il n'y a rien qui puisse dissuader la Russie de tuer et de détruire.

Il n'y a pas de Charte des Nations Unies pour la Russie. Il n'y a pas de Conventions de Genève pour la Russie. Il n'y a plus de principes moraux pour M. Lavrov.

Il est temps de le dire haut et fort à la délégation russe :

« Vous êtes ici parce que nous vous avons laissé être ici pour des raisons qui se sont révélées mauvaises. Nous, nous tous, tolérons votre présence, simplement parce que nous devons vous rappeler jour après jour que vous serez tenu responsable de ces crimes de guerre, et que le siège soviétique au Conseil ne vous aidera pas à échapper à la sanction que vous méritez, en tant qu'État et individuellement en tant que membres de la cellule de guerre russe à Manhattan ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovaquie.

M. Grünwald (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Plus de 150 jours après le début de la guerre insensée menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et malgré les nombreux appels lancés par la communauté internationale à la Fédération de Russie pour qu'elle cesse immédiatement ses hostilités, les violents bombardements des villes et les roquettes volant au-dessus de la tête de civils innocents demeurent une réalité quotidienne épouvantable pour la population ukrainienne. Ces attaques ont entraîné une nette augmentation du nombre de victimes civiles, plus de 12 000 à ce jour, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qui se répartissent en plus de 5 000 morts et 7 000 blessés. Il va sans dire que la réalité est bien pire.

À cet égard, il convient de se rappeler la raison pour laquelle la Fédération de Russie a lancé cette agression

injustifiée et non provoquée contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international : il s'agit simplement de refuser à l'Ukraine le droit de décider de son avenir, et plus précisément son droit de décider d'apporter la prospérité au pays et le bien-être à ses citoyens, qui sont maintenant contraints de vivre dans la peur et d'être les témoins de la destruction massive de leurs maisons et d'infrastructures civiles critiques telles que les établissements scolaires et de santé. Face à cela, le respect du droit international humanitaire doit absolument être garanti.

Par ailleurs, nous saisissons cette occasion pour condamner une fois encore la propagande russe et la déformation des faits qui en découle, ainsi que la promotion d'une réalité parallèle, que la Fédération de Russie a continué à mettre en avant aujourd'hui, y compris à l'égard de mon pays. C'est profondément déplorable, et nous rejetons totalement ses allégations. Soyons clairs : l'identité de l'agresseur responsable de cette situation est évidente : il s'agit de la Fédération de Russie, qui seule peut décider de mettre immédiatement fin à cette guerre, et nous l'appelons à le faire sans plus attendre.

Avec d'autres États et parties prenantes, la Slovaquie s'est déjà engagée à aider l'Ukraine à se reconstruire et à se relever dès que ce cauchemar sera terminé. L'Ukraine retrouvera aucun doute sa prospérité, mais la Fédération de Russie aura toujours le sang des victimes de cette guerre insensée sur les mains.

Lorsque nous parlons des civils, nous devons également évoquer les centaines de millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë dans le monde. Par la guerre qu'elle mène contre l'Ukraine, la Fédération de Russie, et elle seule, est responsable de l'aggravation de la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

La Slovaquie se félicite de l'accord signé la semaine dernière entre l'Ukraine et la Fédération de Russie en vue de débloquent la mer Noire pour permettre l'exportation de céréales, et nous félicitons la Türkiye et l'ONU des efforts qu'elles ont déployés et du rôle essentiel qu'elles ont joué dans la conclusion de cet accord. En revanche, nous avons été horrifiés par le fait qu'un jour seulement après la signature de l'accord, des missiles russes se sont abattus sur le port d'Odessa, ce qui ne peut être considéré que comme une preuve du mépris total de la Fédération de Russie pour le droit international. Nous exhortons la Fédération de Russie à s'abstenir de toute nouvelle action susceptible d'entraver la mise en œuvre de l'accord, qui constitue une étape importante pour venir à bout de l'insécurité alimentaire mondiale causée par l'agression russe contre l'Ukraine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

M. Camelli (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Qu'il me soit tout d'abord permis de rendre hommage, à mon tour, à l'Ambassadrice Byrne Nason. Il est très clair qu'elle sera regrettée dans la salle du Conseil de sécurité. Elle manquera également à ses amis de l'Union européenne. Nous lui souhaitons bonne chance à Washington.

Nous nous félicitons du débat d'aujourd'hui sur l'Ukraine et remercions le Brésil d'avoir organisé la présente séance. Il est essentiel que le Conseil de sécurité reste saisi de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, M^{me} DiCarlo, de son exposé et des informations qu'elle nous a fournies.

Je voudrais axer ma déclaration sur trois aspects. Premièrement, je tiens à parler des violations persistantes de la Charte des Nations Unies par la Fédération de Russie. L'Union européenne continue de condamner avec la plus grande fermeté la guerre d'agression non provoquée et illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, avec l'aide du Bélarus. Cette violation flagrante du droit international, et en particulier de la Charte des Nations Unies, a des conséquences dévastatrices en Ukraine et dans le monde entier. Elle porte gravement atteinte au système international fondé sur des règles qui sous-tendent la paix et la sécurité mondiales et constitue le socle de l'Organisation.

Comme l'a fait l'écrasante majorité des États Membres de l'ONU, nous exigeons une fois de plus que la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, mette immédiatement fin à sa guerre, cesse sans condition toutes les hostilités et retire ses forces et son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous condamnons également l'annonce de préparatifs d'un pseudo-référendum dans certaines zones de la région de Kherson sur un rattachement à la Fédération de Russie. La communauté internationale ne reconnaîtra pas le résultat de ce référendum illégal. En réponse à l'agression de la Russie, l'Union européenne, avec ses partenaires, continue d'appuyer fermement l'Ukraine dans sa défense courageuse de sa souveraineté et de son intégrité territoriale.

Deuxièmement, le droit international humanitaire doit être respecté. Nous condamnons les attaques

odieuses et répétées commises par les forces armées russes contre les civils et les infrastructures civiles. Rien que le mois dernier, les frappes de missile russes ont tué des civils innocents, y compris des enfants, dans la plupart des régions de l'Ukraine. Le bombardement incessant de civils et de biens de caractère civil est inacceptable et constitue un crime de guerre. La Russie porte l'entière responsabilité de ces crimes et sera tenue d'en répondre. Nous exhortons en outre la Russie à autoriser sans retard un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave, afin de permettre l'acheminement de l'aide aux personnes qui en ont besoin.

Enfin, troisièmement, je voudrais souligner l'importance des efforts visant à atténuer l'insécurité alimentaire mondiale. L'Union européenne se félicite des progrès annoncés la semaine dernière à Istanbul s'agissant de garantir l'exportation sûre et sécurisée des céréales ukrainiennes via les ports de la mer Noire. Nous saluons le rôle joué par la Türkiye et par l'ONU pour favoriser ce résultat positif, qui est susceptible d'atténuer de manière considérable l'insécurité alimentaire mondiale. L'Union européenne a toujours appuyé ces efforts, et nous félicitons en particulier le Secrétaire général, Rebeca Grynspan, Martin Griffiths et leurs équipes pour leurs efforts acharnés. Il est maintenant indispensable que toutes les parties mettent en œuvre rapidement et de bonne foi les engagements qu'elles ont pris. Les premières indications selon lesquelles les céréaliers pourront quitter les ports dès les prochains jours sont porteuses d'espoir.

Cependant, nous condamnons avec force les frappes balistiques effectuées par la Russie sur le port d'Odessa, moins d'un jour après la signature de l'accord par les parties ainsi qu'au cours des jours qui ont suivi. Cela est contraire à l'accord conclu pour autoriser les exportations de céréales depuis les ports ukrainiens qui faisaient l'objet d'un blocus. Ces attaques démontrent une fois de plus le mépris de la Russie pour le droit international et les engagements contractés.

L'Union européenne est fermement résolue à appuyer la sécurité alimentaire de ses partenaires dans le monde entier en augmentant son aide humanitaire, en appuyant la production alimentaire et en acheminant les céréales ukrainiennes vers les marchés mondiaux. Le programme de corridors de solidarité établi entre l'Union européenne et l'Ukraine a facilité l'exportation de 2,5 millions de tonnes au cours du seul mois de juin, contre 0,6 million de tonnes en avril. En outre, nous appuyons fermement les efforts menés par l'ONU pour promouvoir une action multilatérale rapide afin de faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire. À

cet égard, nous mobilisons plus de 7,7 milliards d'euros à l'horizon 2024 pour épauler nos partenaires les plus touchés dans le monde, et nous travaillons en étroite collaboration avec nos États membres pour intensifier encore ces efforts.

Je tiens à souligner une nouvelle fois que l'Union européenne n'applique aucune sanction au secteur agricole russe. Les sanctions européennes n'empêchent pas les navires battant pavillon russe de transporter des céréales, des denrées alimentaires ou des engrais vers des pays tiers. Nous sommes prêts à nous pencher sur des questions telles que le contournement de certains marchés et l'application excessive des sanctions, et nous allons lever tous les obstacles concrets qui se présenteront.

Enfin, n'oublions pas que la Russie elle-même aggrave la crise alimentaire mondiale avec sa guerre d'agression contre l'Ukraine et ses attaques répétées contre les champs de céréales et les installations de stockage et de transport ukrainiens. Si elle est réellement engagée à améliorer la situation dans le monde, en particulier en Afrique, la Russie doit immédiatement mettre un terme à la guerre.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l'entière solidarité de l'Union européenne avec l'Ukraine et le peuple ukrainien. Nous continuerons d'apporter un appui solide, notamment une aide humanitaire, économique, politique et militaire, aussi longtemps qu'il le faudra. Par ailleurs, l'Union européenne est résolue à assumer ses responsabilités et à faire montre de solidarité à l'échelle mondiale pour faire face aux conséquences internationales de l'agression de la Russie, notamment sur les personnes les plus vulnérables.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lettonie.

M. Filipsons (Lettonie) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier tout d'abord la Représentante permanente de l'Irlande de son excellent travail au Conseil de sécurité.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays baltes : l'Estonie, la Lituanie et mon pays, la Lettonie.

Nous nous félicitons de la tenue de la présente séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen des répercussions de l'agression commise par la Russie contre l'Ukraine, y compris les conséquences en ce qui concerne la Charte des Nations Unies. Nous remercions la Secrétaire générale adjointe, Rosemary DiCarlo, des informations actualisées qu'elle nous a communiquées aujourd'hui.

Comme chacun le sait, la Charte des Nations Unies interdit l'emploi de la force, si ce n'est dans l'exercice du droit de légitime défense et dans les cas où le Conseil de sécurité a donné son autorisation. L'attaque non provoquée et à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine ne remplit aucun de ces critères et, partant, doit être considérée comme un recours à la force en violation flagrante de la Charte des Nations Unies. De tels agissements de la part d'un membre permanent du Conseil ébranlent les fondations sur lesquelles l'ONU a été bâtie. S'il n'est pas mis fin à l'agression de la Russie et si les responsables ne sont pas tenus de répondre de leurs actes, cela pourrait inciter d'autres acteurs à suivre cet exemple, ce qui aurait pour effet de fragiliser davantage l'ordre international fondé sur des règles. Malheureusement, c'est toujours la population civile qui paie le plus lourd tribut en cas de telles violations.

L'agression russe contre l'Ukraine, appuyée par le Bélarus, est entrée cette semaine dans son sixième mois. L'aide apportée par le Bélarus a été clairement mise en évidence hier par une salve de 25 missiles dirigés contre le nord de l'Ukraine, qui ont été lancés depuis le territoire bélarussien.

Chaque jour que dure la guerre déclenchée par la Russie apporte des destructions et des souffrances au peuple ukrainien. Les atrocités criminelles commises à Boutcha et à Irpin, le bombardement d'une maternité à Marioupol, les attaques de missiles contre une gare très fréquentée à Kramatorsk et un centre commercial bondé à Krementchouk ne sont que quelques-uns des exemples les plus visibles du mépris flagrant de la Russie pour la vie humaine dans le cadre de sa campagne féroce contre la liberté, l'indépendance et le statut d'État de l'Ukraine, ainsi que contre sa souveraineté et son intégrité territoriale. Selon le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, plus de 5 200 décès de civils ont été recensés en Ukraine. Les chiffres augmentent chaque jour, car de nouveaux crimes contre les civils sont découverts et de nouvelles attaques contre les civils sont menées régulièrement par l'armée russe.

Il ne faut pas s'y tromper : la guerre lancée par la Russie contre la population civile ukrainienne n'est pas une coïncidence, ni un dommage collatéral. Il s'agit d'une approche délibérée et cohérente adoptée par la Russie pour briser la résistance et l'esprit du peuple ukrainien. Incapable de vaincre l'Ukraine sur le champ de bataille, l'armée russe cherche à atteindre ses objectifs en terrorisant la population civile ukrainienne.

On est en droit de se demander comment il est possible que de tels actes, qui constituent clairement des crimes de guerre, aient pu être menés systématiquement pendant des mois en violation directe du droit international, dont le droit international humanitaire. La réponse réside dans le sentiment d'impunité qui caractérise l'approche de la Russie vis-à-vis de ses obligations internationales. La Russie doit penser que ses crimes sanglants resteront impunis. Il faut reconnaître que ce sentiment d'impunité est renforcé chaque fois que les membres de la communauté internationale, y compris ceux assis autour de cette table, ne condamnent pas les agissements de la Russie et ne prennent pas de mesures pour s'opposer à son agression.

Il est grand temps que la communauté internationale démontre que les normes établies depuis des décennies pour garantir la paix et la stabilité, ainsi que la protection des civils, notamment la Charte des Nations Unies, ne sont pas des déclarations vides de sens qui peuvent être foulées aux pieds par des dictateurs et des tyrans, mais des obligations incontournables que nous sommes collectivement déterminés à faire respecter. Le seul moyen d'y parvenir est de faire en sorte que les responsables des atrocités commises contre l'Ukraine et son peuple répondent de leurs actes à tous les niveaux.

À cet égard, il importe au plus haut point d'apporter tout l'appui nécessaire aux travaux du Procureur de la Cour pénale internationale, de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine créée par le Conseil des droits de l'homme, et des missions d'experts sous l'égide du Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'à l'enquête menée par le Bureau du Procureur général de l'Ukraine. La justice doit triompher. Les responsables doivent répondre de leurs actes.

Enfin et surtout, la Russie a ajouté une dimension mondiale à sa campagne de terreur en bloquant délibérément les exportations de céréales ukrainiennes afin de provoquer une crise alimentaire mondiale. Il est clair qu'elle a agi ainsi dans le but de faire pression sur la communauté internationale et l'Ukraine. Nous nous félicitons de l'accord conclu à Istanbul, le 22 juillet, pour débloquent les exportations de céréales ukrainiennes par la mer Noire. Cependant, l'attaque de missiles perpétrée par la Russie contre la ville portuaire ukrainienne d'Odessa le lendemain même de la signature de l'accord prouve une fois de plus que l'on ne peut pas lui faire confiance. La communauté internationale doit suivre de près le respect par la Russie de cet accord et maintenir la pression pour en assurer la mise en œuvre.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens également à remercier la présidence brésilienne d'avoir organisé la présente séance et de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au Conseil de sécurité. Je sais gré à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé, qui était très éclairant. En outre, je tiens à féliciter le Secrétaire général et la République de Türkiye d'avoir usé de leurs bons office pour que les denrées alimentaires ukrainiennes puissent être exportées en toute sécurité, dans le cadre de l'initiative de la mer Noire.

L'Allemagne appuie fermement tous les efforts menés pour permettre un accès sans entrave des céréales, des denrées alimentaires et des engrais ukrainiens et russes aux marchés mondiaux. Ces produits sont essentiels pour faire face à l'aggravation de la crise alimentaire mondiale.

L'accord négocié vendredi dernier à Istanbul par l'ONU et la Türkiye offre une faible lueur d'espoir aux personnes les plus touchées par les conséquences dévastatrices de la guerre dans le monde. Les tirs de missiles par la Russie contre le port ukrainien d'Odessa ont toutefois entravé la mise en œuvre complète et rapide de cet accord. Comme nous l'avons exprimé publiquement dans les termes les plus forts, l'Allemagne condamne fermement ces attaques, qui ont fait au moins 19 victimes civiles.

En dépit de ces frappes inhumaines, nous observons des signes encourageants indiquant que les premières cargaisons de céréales pourraient bientôt quitter les ports ukrainiens. Si la Russie ne manque aucune occasion de déformer les faits et de rejeter la faute sur les sanctions occidentales, il ne fait aucun doute que, depuis son invasion de l'Ukraine, les prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont augmenté partout dans le monde, semant le chaos dans les chaînes d'approvisionnement, aggravant l'inflation mondiale et infligeant des souffrances économiques et humanitaires à des millions de personnes vulnérables.

Alors que les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi élevés, l'Allemagne continue de fournir une aide humanitaire, en particulier par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. La conférence de Berlin intitulée « S'unir pour la sécurité alimentaire mondiale », tenue le 24 juin, a mis en exergue les problèmes actuels et le besoin impérieux de fournir une

aide supplémentaire au plus vite. Au sommet d'Elmau qui a eu lieu le 28 juin, le Groupe des Sept s'est fermement positionné contre la militarisation des céréales par la Russie et a fourni 4,5 milliards de dollars supplémentaires, dont une nouvelle contribution de 476 millions de dollars annoncée par le Gouvernement allemand, pour protéger les personnes les plus vulnérables du monde contre la faim et la malnutrition. Le message que je souhaite adresser aux pays et aux populations touchés par les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie est, une fois de plus, qu'ils peuvent compter sur notre plein appui et notre entière solidarité.

Nous appelons de nouveau la Russie à mettre immédiatement fin à son agression. Unissons-nous contre cette guerre d'agression non provoquée et illégale de la Russie, non seulement pour défendre la Charte des Nations Unies, mais également pour préserver la sécurité alimentaire mondiale et des prix énergétiques équitables. En fin de compte, il s'agit de sauver des vies innocentes en Ukraine et dans d'autres régions.

Je termine en vous félicitant, Monsieur le Président, de votre présidence couronnée de succès au mois de juillet.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé instructif sur la situation extrêmement difficile imposée à l'Ukraine et au peuple ukrainien par l'agression de la Fédération de Russie. La guerre d'usure brutale que la Russie continue de mener contre l'Ukraine, en dépit des nombreux appels des États Membres de l'ONU, nous touche toutes et tous, et les effets en sont ressentis dans la plupart des régions du monde. La Pologne est consternée par le coût humain tragique de l'agression russe et continuera d'aider l'Ukraine tant que cela s'avérera nécessaire.

L'Ukraine peut compter sur le soutien sincère et généreux de la société polonaise, du Gouvernement polonais et des autorités locales. Un récent rapport de l'Institut économique polonais indique que rien que durant les trois premiers mois de la guerre, jusqu'à 70 % des Polonais se sont mobilisés pour venir en aide à l'Ukraine, à savoir 26,6 millions de personnes qui ont ouvert leurs cœurs aux personnes dans le besoin. Selon des estimations prudentes, mes compatriotes ont dépensé près de 2,2 milliards de dollars de leurs propres fonds à cette fin. Le montant total de l'aide aux réfugiés

et aux victimes de la guerre attribuée par les autorités polonaises et fournie par les citoyens polonais rien que durant les 90 premiers jours de la guerre s'est élevé à près de 1 % du produit intérieur brut de la Pologne.

En envahissant l'Ukraine, la Russie a violé les principes les plus fondamentaux du droit international et les obligations qu'elle avait contractées en faisant sienne la Charte des Nations Unies. Ce simple fait a été mentionné à plusieurs reprises aujourd'hui et des centaines de fois depuis le 24 février. Il conviendra néanmoins de le répéter tant que le Kremlin continuera de propager des arguments pseudo-juridiques extravagants pour justifier le lancement et la poursuite de cette agression.

Premièrement, ce que la Russie propose au monde aujourd'hui ne peut en aucun cas être considéré comme un substitut de l'ordre international basé sur des règles, comme le prétendent les autorités russes. Au contraire, ce qu'elles tentent de faire est de détruire le système multilatéral en démolissant les principes juridiques qui nous préservent tous du fléau de la guerre. Si la Russie propose quoi que ce soit, ce n'est pas une autre option, mais plutôt une *Russkiy Mir*, un modèle fondé sur l'impérialisme, le colonialisme, l'anarchie, la loi du plus fort et les sphères d'influence. Que l'on ne s'y trompe pas : une telle réorganisation n'a rien de préférable pour les États Membres de l'ONU. Bénéficierions-nous vraiment d'un monde dans lequel il n'existe de loi que celle du plus fort ?

Deuxièmement, lorsqu'un pays viole le droit international, il est difficile pour la communauté internationale de le traiter comme un partenaire fiable et digne de confiance. Ce pays nuit à ses propres intérêts puisqu'il ne peut plus être considéré comme une partie véritable aux accords et traités internationaux. Comme le reste de la communauté internationale, la Pologne remercie le Secrétaire général et la Türkiye de leurs efforts, qui ont abouti à la signature d'un accord sur les exportations de céréales à Istanbul le 27 juillet. Nous appuyons pleinement toutes les initiatives visant à atténuer la crise alimentaire provoquée par l'agression russe. Cependant, comment pouvons-nous croire en la sincérité de la Russie, qui, alors qu'elle en est une partie signataire, n'a même pas attendu 24 heures pour bombarder une zone censée être couverte par cet accord ? La Russie s'exclut d'elle-même par son comportement. Malheureusement, cela en dit long sur le sort potentiel de négociations de paix futures. C'est pourquoi nous appelons tous les membres du Conseil de sécurité à contribuer à faire appliquer cet accord.

Je souhaite rappeler les paroles du Ministre polonais des affaires étrangères, M. Zbigniew Rau, qui, durant la récente conférence d'application du principe de responsabilité pour l'Ukraine organisée à La Haye, a rappelé le concept de nations civilisées, auquel renvoie le Statut de la Cour internationale de Justice. Ce concept était considéré comme obsolète et démodé. Néanmoins, l'agression barbare que la Russie est en train de mener contre l'Ukraine semble lui avoir redonné vie tout en le remettant en question, de même que les lois et valeurs que nous considérons depuis longtemps comme établies.

Il est capital de veiller à ce que les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ne restent pas impunies et à ce que justice soit rendue aux victimes. La Pologne appuie pleinement les enquêtes que mènent les procureurs ukrainiens et celles lancées par d'autres États en s'appuyant sur la juridiction universelle ou d'autres notions, ainsi que l'enquête du Procureur de la Cour pénale internationale.

Au nom de la Charte des Nations Unies et de l'ordre international fondé sur des règles, nous appelons la Russie à mettre fin immédiatement à son agression militaire, à retirer ses forces de l'ensemble du territoire de l'Ukraine et à respecter pleinement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous disons *niet* à une *Russkiy Mir*.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Brésil d'avoir organisé cette séance d'information opportune. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé éclairant concernant la situation sur le terrain.

L'Italie s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice, et souhaite ajouter quelques observations à titre national.

L'Italie se félicite de l'accord conclu à Istanbul en vue de reprendre les exportations cruciales de céréales depuis les ports ukrainiens de la mer Noire. Sa mise en œuvre pleine, rapide et effective est de la plus haute importance pour l'ensemble de la communauté internationale. Il s'agit d'un mécanisme essentiel pour garantir l'accès à la nourriture et prévenir l'aggravation de la crise alimentaire, en particulier dans les pays les plus exposés et vulnérables en Afrique, au Moyen-Orient et

en Asie du Sud-Est, qui ne peuvent se permettre d'affronter de nouveaux risques de famine.

Je tiens en premier lieu à saluer l'engagement personnel du Secrétaire général et la détermination dont il a fait preuve, ainsi que l'action et les efforts inlassables de M. Martin Griffiths et de M^{me} Rebeca Grynspar Mayufis et de leurs équipes, qui ont joué un rôle décisif dans la conclusion de cet accord. Nous remercions également la Türkiye de sa mobilisation exemplaire, qui a permis d'orienter efficacement les efforts diplomatiques, et de son accueil du Centre conjoint de coordination à Istanbul, qui supervisera les départs depuis trois ports ukrainiens et la mise en œuvre des dispositions de l'accord. Nous espérons que cela contribuera également à élargir la coopération diplomatique.

Tout en renouvelant son appui indéfectible à l'Ukraine et au peuple ukrainien, l'Italie condamne de nouveau fermement l'agression injustifiée et non provoquée de la Fédération de Russie. Nous sommes profondément perturbés par les attaques incessantes contre les civils, notamment des femmes et des enfants, dont a parlé la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, et par les témoignages et allégations de crimes de guerre et de violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme par les forces armées russes.

Les conséquences mondiales de l'agression russe deviennent de plus en plus évidentes chaque jour qui passe en raison des restrictions à la production et à la distribution de produits agricoles. La hausse des prix expose les pays en développement et vulnérables à des crises multidimensionnelles, comme l'a signalé le Groupe mondial d'intervention en cas de crise alimentaire, énergétique et financière. Depuis le début de la guerre, des millions de tonnes de céréales sont bloquées dans les ports ukrainiens de la mer Noire et même prises pour cible par les bombardements russes, ce qui a d'énormes conséquences humanitaires pour les pays en développement et condamne à la famine des enfants, des femmes et des hommes qui vivent très loin des lignes de front. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer, limiter et combattre tous les effets de cette agression sur les pays en développement dans le monde entier.

Tout en condamnant les tirs de missiles russes sur Odessa le lendemain même de la signature de l'accord d'Istanbul et à nouveau trois jours plus tard, nous appelons tout particulièrement la Russie à appliquer l'accord rapidement, intégralement et de bonne foi afin que les exportations de céréales puissent reprendre au plus tôt

dès lors que le passage des navires se fera en toute sécurité. Cela dit, pour éviter de nouvelles perturbations dans la distribution des denrées alimentaires, nous exhortons surtout la Russie à cesser la guerre sans délai.

L'Italie continuera d'appuyer activement la sécurité alimentaire mondiale, notamment en faisant fond sur la bonne mise en œuvre de cet accord et en tant que pays hôte et partenaire majeur des organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant à la représentante de la Roumanie.

M^{me} Mocanu (Roumanie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre direction des travaux du Conseil de sécurité durant le mois de juillet, et notamment d'avoir décidé de maintenir l'attention sur la question de la paix et de la sécurité en Ukraine. Je tiens à remercier M^{me} DiCarlo de son exposé complet et peu engageant sur les derniers faits en date concernant l'Ukraine.

La Roumanie s'aligne sur la déclaration faite plus tôt par le représentant de l'Union européenne, en qualité d'observatrice, pour condamner dans les termes les plus forts la violation de la Charte des Nations Unies par un membre du Conseil de sécurité et son attaque flagrante de l'ordre international fondé sur des règles.

Voisine de l'Ukraine, non seulement la Roumanie suit de près les événements en cours, mais elle a également adopté tout un éventail de mesures concrètes en vue de contrer les conséquences de l'invasion non provoquée et injustifiable de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Je profite de l'occasion pour informer les membres du Conseil de sécurité des dispositions ainsi prises en ce qui concerne les réfugiés, la sécurité alimentaire et l'application du principe de responsabilité.

Alors que la guerre entre dans son sixième mois, nous n'oublions pas notre engagement à fournir une assistance aux réfugiés ukrainiens venus chercher refuge en Roumanie. Afin d'apporter une certaine prévisibilité quant à l'avenir des réfugiés ukrainiens qui jouissent d'une protection temporaire sur notre territoire, mon gouvernement a dévoilé ce mardi un plan national d'intégration à moyen et long termes des réfugiés ukrainiens en Roumanie. Le plan a été élaboré avec l'aide de partenaires des organismes des Nations Unies en Roumanie, de la société civile et des ministères compétents.

Le plan a tout l'appui de notre premier ministre et souligne la volonté résolue de la Roumanie d'aider les réfugiés ukrainiens à s'intégrer sans problème dans notre pays

et à parvenir à l'indépendance personnelle sans ressentir tous les effets de la guerre. Il porte en priorité sur l'éducation, les soins de santé, l'emploi, le logement, la garde d'enfants et les groupes vulnérables, et il sera mis en œuvre au moyen de fonds à la fois européens et nationaux.

Nous saluons les efforts déployés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, sous les orientations directes et personnelles du Secrétaire général, ainsi que par la Türkiye, tout au long des mois écoulés, qui ont abouti à la signature des accords d'Istanbul et à l'inauguration du Centre conjoint de coordination à Istanbul il y a deux jours.

En attendant la pleine mise en œuvre des accords d'Istanbul, la Roumanie maintiendra son concours pour atténuer les pressions liées à la crise alimentaire en continuant de faciliter l'exportation de céréales par les itinéraires de substitution, dont les voies terrestres, les liaisons ferroviaires, le Danube et le port de Constanta, sur la mer Noire. Pour l'heure, 2,7 millions de tonnes de céréales ukrainiennes ont déjà transité par notre territoire.

La Roumanie espère que le transport de céréales et d'engrais depuis la région de la mer Noire vers d'autres pays ne sera pas compromis. La bonne foi est essentielle pour défendre et appliquer ce qui a été décidé, et c'est la meilleure manière d'atténuer la crise alimentaire actuelle, de renforcer l'aide humanitaire et de soutenir la production alimentaire. Les frappes de missiles russes contre le port maritime d'Odessa, infrastructure cruciale pour l'exportation de céréales, qui ont eu lieu le lendemain de la signature des accords d'Istanbul, ont été fermement et largement condamnées.

La guerre a également des répercussions dans le domaine de la responsabilité. Pratiquement tous les moyens judiciaires disponibles ont été mobilisés pour faire face aux conséquences de l'invasion non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Une mobilisation de cette ampleur est extraordinaire et requiert une approche originale pour coordonner les efforts consentis aux niveaux international, régional et national afin d'obtenir la plus grande efficacité possible.

Toutes les initiatives visant à garantir l'application du principe de responsabilité doivent être bien équilibrées afin d'éviter les doubles emplois, de faire un bon usage des ressources et, surtout, de protéger les intérêts des victimes, qui ne doivent pas être traumatisées davantage par de multiples auditions durant les enquêtes et les procès.

Il y a clairement une dynamique favorable pour le droit international et le droit international humanitaire, le monde étant plus uni que jamais par l'objectif qui consiste à préserver la pertinence et l'intégrité des normes juridiques fondamentales. Cette évolution renforce la position traditionnelle de la Roumanie sur la question, sachant que la promotion du respect du droit international est un des piliers de notre politique étrangère nationale.

C'est dans cet esprit que la Roumanie a déjà annoncé son intention de s'associer aux poursuites engagées par l'Ukraine contre la Fédération de Russie devant la Cour internationale de Justice dans l'affaire concernant les *Allégations de génocide au titre de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Ukraine c. Fédération de Russie)*.

Les autorités judiciaires roumaines ont également ouvert des enquêtes *in rem* sur les crimes contre l'humanité qui auraient été commis sur le territoire ukrainien, sur la base du principe de la personnalité passive, conformément à notre code pénal.

Pour terminer, la Roumanie tient à réaffirmer sa solidarité totale avec l'Ukraine et le peuple ukrainien, tout en rappelant la nécessité de défendre les principes mêmes qui sont inscrits dans la Charte des Nations Unies en préservant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

La séance est levée à 12 h 55.